

250077

~~50077~~

Voyage d'un Bordelais en Béarn et en Labourd

(JUIN-JUILLET 1765)

PUBLIÉ ET ANNOTÉ

PAR

Paul COURTEAULT

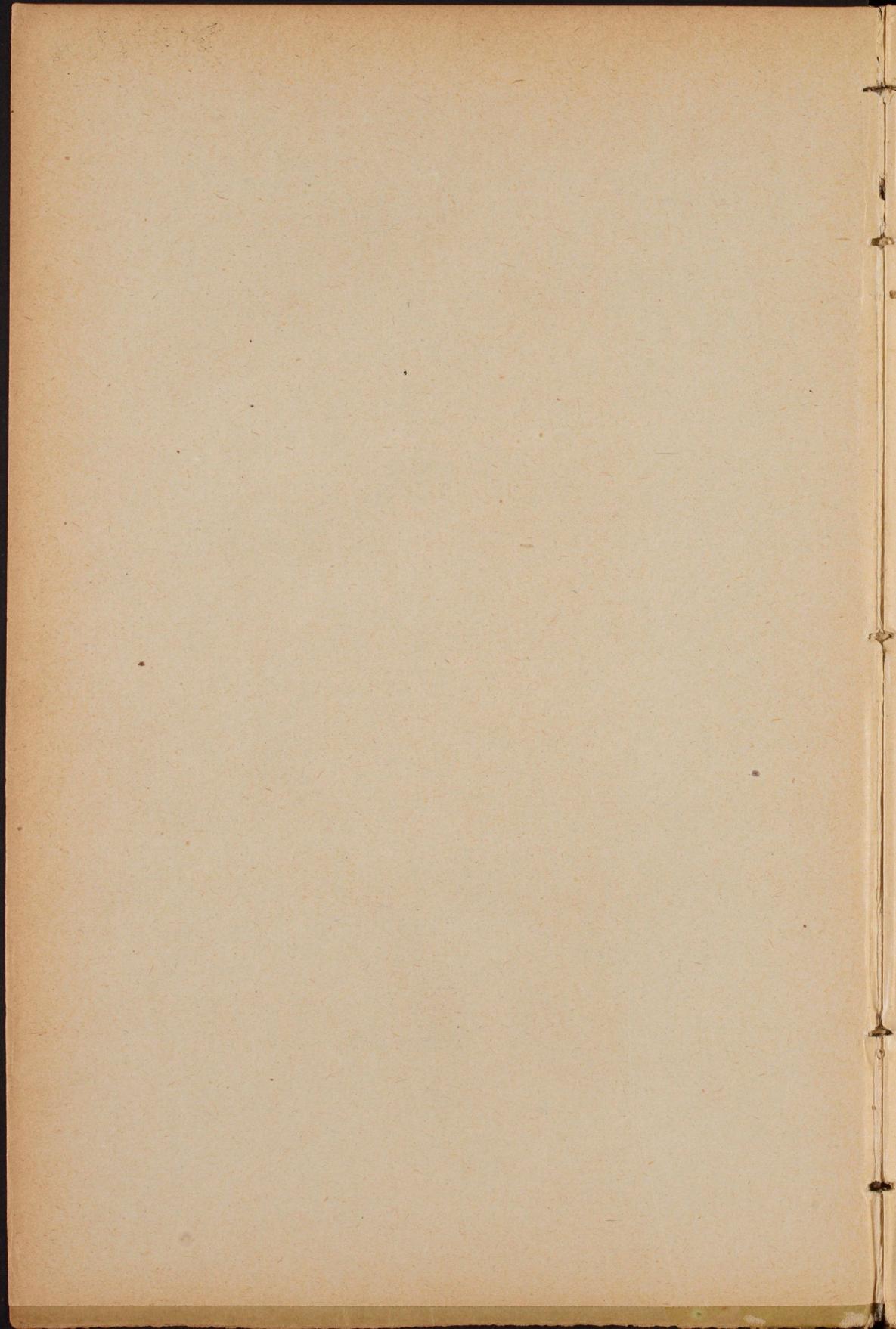
PROFESSEUR D'HISTOIRE DU SUD-OUEST
A L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX



PAU

G. LESCHER-MOUTOUÉ, IMPRIMEUR
11, RUE DE LA PRÉFECTURE

1910



250077

50874

Voyage d'un Bordelais en Béarn et en Labourd

(JUIN-JUILLET 1765)

PUBLIÉ ET ANNOTÉ

PAR

Paul COURTEAULT

PROFESSEUR D'HISTOIRE DU SUD-OUEST
A L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX



PAU

G. LESCHER-MOUTOUÉ, IMPRIMEUR
11, RUE DE LA PRÉFECTURE

—
1910

EXTRAIT DE LA " REVUE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU BÉARN ET DU PAYS BASQUE "
OCTOBRE-DÉCEMBRE 1910

VOYAGE D'UN BORDELAIS

EN BÉARN ET EN LABOURD

(JUIN-JUILLET 1765)



La relation qu'on va lire est tirée du manuscrit 722 de la Bibliothèque de la Ville de Bordeaux. Ce manuscrit comprend 478 pages, d'une écriture du XVIII^e siècle, très régulière. Il présente tous les caractères d'une copie. Des corrections ont été faites après coup avec beaucoup de soin. Les pages 17-18 ont été entièrement retranscrites. La même main a ajouté une table alphabétique des noms de lieux et des matières. Le tout a été relié et forme un joli volume in-12 de 487 pages, plus deux feuillets blancs et un feuillet pour le titre en tête, et trois feuillets blancs à la fin. La reliure est de l'époque, à tranche jaspée. On lit sur le dos : *Voyage philosophiq.*, et à l'intérieur, sur une bande de papier collée : *Relié chez Bargas, Marchand Papetier et Relieur, Rue du Pas-Saint-George, à Bordeaux.* Avant de relier le volume, on y a inséré des onglets indiquant la place que devaient occuper dix-sept planches. En voici les légendes, écrites sur l'onglet de la main du correcteur : *Planche 1. Charpente des Agros. Pl. 2. Murailles de cailloux. Pl. 3. Chateau d'Henri 4. Pl. 5 Chapelle de Bétharam. Pl. 6. Vuë de Lourdes. Pl. 7. Capots. Pl. 8. Vuë de Bagneres. Pl. 10. Fontaine de Campan (1). Pl. 11. Vuë de Campan et de partie de sa vallée. Pl. 12 (pas de légende). Pl. 13. Vuë de Barèges. Pl. 14. Vuë de Saint-Sauveur et de Lus. Pl. 15. Vuë de Cottereils. Pl. 16. Bateaux plats. Pl. 17.*

(1) L'indication de la planche 9 manque.

Vuë de D'Ax. Le volume porte deux titres : sur un feuillet ajouté, on lit, dans un cadre orné : *Voyage Philosophique. A M^{de} Jo. D. Ch. Quod si deficiant vires, audacia certe Laus erit : in magnis et voluisse sat est. Plautus. Au Temple de l'amitié. 1765.* Et à la page 1 : *Voyage Philosophique contenant un Journal de voyage aux Eaux de Bagnères et de Barèges et plusieurs Observations, Entretiens et Dissertations Phisiques, Philosophiques, Morales, Politiques ; de même que grand nombre de Descriptions, d'Anecdotes et d'Histoires Curieuses.* Suit l'épigraphe, puis une épître dédicatoire *A Madame J. D. C.* Le voyage est divisé en deux parties : *Partie 1^e. Trajet de Bordeaux à Bagnères (p. 3-214). Partie seconde. Trajet de Bagnères à Barèges et delà par Bayonne à Bordeaux (p. 214-478).*

Ce manuscrit n'est pas absolument inédit. M. D. Mornet en a déjà publié deux fragments : l'un sur la vie et les divertissements à Bagnères, l'autre sur le passage du Tourmalet et sur Barèges (1). Il m'a paru intéressant d'en extraire ce qui concerne le Béarn et le Labourd. Quatre-vingt-dix ans avant Taine, l'auteur a fait, en effet, en sens inverse, le *Voyage aux Pyrénées*. Parti de Bordeaux le 9 juin 1765, il est passé par Aire, Pau et Lourdes, pour se rendre aux eaux de Bagnères. Au retour, il est repassé par Pau, est allé à Bayonne, a poussé jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, avant de rentrer à Bordeaux par Dax. La relation de son voyage en Béarn et Labourd comprend donc deux parties : l'aller (p. 40-60) et le retour (p. 404-457). Ce sont ces deux nouveaux fragments que je donne, en retranchant deux morceaux : une conversation à l'auberge de Puyôo (p. 412-416) et un récit romanesque recueilli à l'hôtel Saint-Etienne, à Bayonne (p. 446-456), digressions destinées, dans la pensée de l'auteur, à orner son ouvrage, mais qui n'ont pour nous aucun intérêt.

Le rédacteur du voyage reste inconnu. C'est un Bordelais, très férus de la supériorité des vins du Médoc et de Graves sur

(1) D. MORNET, *Un Voyage inédit aux Pyrénées en 1765 (Revue des Pyrénées, 2^e trim. 1909, p. 161-187).*

ceux de Jurançon et de Capbreton. C'est un homme de robe, sans doute quelque avocat au Parlement : il le laisse entendre au cours de son entretien, à l'auberge de Puyôo, avec deux praticiens d'Orthez (1). En plusieurs endroits, il apparaît imbu de tous les préjugés parlementaires de son temps : il ne cache pas sa sympathie pour les conseillers du Parlement de Pau, victimes de l'arbitraire royal, et son antipathie violente pour les Jésuites, qu'on vient d'expulser, et pour les évêques partisans de la *Bulle*. C'est un « philosophe », ennemi déclaré du « fanatisme » et de l'Inquisition, ami des « lumières », causant volontiers de théologie et de science. « Il était encore assez jeune, remarque M. Mornet, puisqu'on tente de le marier. Il était de la meilleure compagnie et fréquentait baronnes et marquises. Il avait exactement et curieusement tous les goûts où se mêlaient dans la société polie les traditions d'antan et les aspirations neuves. Homme du bel air, il n'aime ni la solitude ni le silence, et il est de ceux qui ne conçoivent guère la vie des eaux sans les visites et les plaisirs du beau langage....»

Le voyage en Béarn et Labourd révèle un observateur précis et minutieux. Il y a, dans cette partie, moins de fantaisie et de philosophie que dans la relation du séjour à Bagnères. Les digressions scientifiques, théologiques, politiques, les déclamations morales à la Jean-Jacques sont moins fréquentes. L'auteur se borne le plus souvent à reproduire ses « mémoires », c'est-à-dire les notes qu'il dit avoir prises au cours de son voyage. Le récit y perd sans doute l'agrément littéraire qui devait faire son prix aux yeux d'un bel esprit avant tout préoccupé de plaire et de charmer la belle dame pour laquelle il écrivait. Mais sa valeur documentaire, qui surtout nous importe, en est singulièrement accrue. Nous y trouvons sur l'état des routes du Béarn, sur Pau, sur Bétharram, sur Bayonne et Saint-Jean-de-Luz, sur les aspects et les mœurs du pays, des détails nombreux, parfois des descriptions

(1) « Je leur découvris que j'étois du métier, que j'avois eu le malheur de perdre toutes les bonnes causes dont je m'étois chargé et que je ne serois pas fâché d'essayer au tribunal d'Ortez si je ne serois pas plus heureux dans la défense d'une cause qu'ils me représentoint désespérée ». (P. 413).



copieuses, enfin des impressions et des jugements qui ne manquent pas de saveur.

M. Mornet a mis en lumière l'intérêt de ce document pour l'histoire du sentiment de la nature et du mouvement pyrénéiste en France au XVIII^e siècle. Il a noté que si l'auteur parle encore des « horreurs » de la montagne, il s'attarde du moins à en parler et qu'on trouve dans son voyage le premier récit détaillé d'une ascension. Il est peu question des Pyrénées dans la partie qui concerne le Béarn. Notre voyageur, plus statisticien que poète, est surtout frappé de l'industrie des habitants qui trouvent le moyen de cultiver les hautes pentes de leurs montagnes. La première fois qu'il aperçoit la chaîne, de l'étroite plate-forme de la place S^t-Martin, à Pau, il se borne à constater qu'elle « sert de mur de séparation entre la France et l'Espagne ». Il est, par contre, plein d'enthousiasme pour la riche plaine de Nay et pour la belle route droite de Pau à Artix. De là pourtant — c'est au retour — les Pyrénées lui en imposent « par leur forme majestueuse » et « la blancheur éclatante de leur cime » lui inspire « une sorte d'horreur qui tient du respect ». A vivre dans nos montagnes, il semble bien qu'il en ait compris un peu la beauté. Mais lorsqu'il arrive devant l'Océan, à la barre de l'Adour, la vue des grandes vagues ne lui remet en mémoire que l'ode d'Horace : *Illi robur et aes triplex* et ne lui suggère qu'une déclamation banale sur la témérité de l'homme et les dangers de la navigation. Sachons-lui gré pourtant d'avoir été sensible aux échappées de mer aperçues de la route, entre Bayonne et Guéthary. C'est un humaniste, trop exclusivement nourri de littérature : dans le cabriolet qui l'emporte à travers les sables des Landes, il fait ses délices d'un recueil de citations des poètes latins. Mais quelques notes nouvelles se font, ça et là, entendre chez ce précurseur de Taine : il est juste de ne pas les négliger.

PREMIÈRE PARTIE

D'Aire à Pau.

... le lendemain, à quatre heures un quart, nous fûmes alertes. Nos trois voitures de nouveau réunies (1), nous nous mimes en marche. Nous montâmes la côte à pied (2), et quoique l'on ait fait un travail immense pour en adoucir la pente, elle reste encore fort escarpée. Nos équipages nous suivoient, et nous ayant joints vis-à-vis la porte du séminaire, nous nous y embarquâmes à cinq heures sonnantes.

Nous voilà à rouler sur la plus charmante route. De distance en distance, nous trouvons plusieurs poteaux de 8 à 10 pieds de haut, façonnés et peints en rouge, dont la tête, d'une forme cubique, porte comme dans un cadre une plaque de fer blanchi, sur laquelle est inscrite (*sic*) le nombre de toises d'Aire à Pau (3). Cette précaution, qui est presque générale dans ces quartiers, sert à une distribution du travail proportionnée à la population des paroisses qui avoisinent ce magnifique chemin. Ce n'est pas le seul endroit où j'aurois à prodiguer à M. d'Etigny, intendant de la généralité d'Auch, les plus justes éloges. Cet habile homme, on peut le dire sans flatterie, a fait des miracles en bien des endroits, et, quelque part qu'il ait travaillé, on reconnoît son goût et son intelligence : des chemins les mieux alignés, presque sans coude d'une ville à l'autre, des montagnes percées, des vallons comblés, des marais rendus non seulement praticables, mais d'un passage facile, des rochers enlevés ou creusés à plusieurs toises de profondeur, des digues prodigieuses par leur force, par leur étendue, par leur élévation, pour résister à des torrents impétueux, ou à des écroulements de roches, ou à des éboulements subits de terres, voilà ses ouvrages ou plutôt ses chefs d'œuvre. Attaché à son état par honneur, infatigable pour le bien public, cent fois il a fait céder à ses projets la nature rebelle par sa présence et par sa capacité. L'une encourageoit les travailleurs, l'autre leur abrégeoit ou leur allégissoit (*sic*) le travail. Avare des

(1) L'auteur voyageait dans son cabriolet, que conduisait son domestique. Il avait pour compagnons de route, depuis Bordeaux, trois messieurs dans une voiture de louage. À Baulac, deux prêtres se rendant à Bagnères s'étaient joints à eux.

(2) La côte du Mas. L'auteur dit, quelques lignes plus haut : « Le chemin de Pau passe sur la droite [des jardins de l'évêché] et forme au-dessus de la ville une des plus rudes montées. Il traverse un faubourg très élevé, où est situé le séminaire, l'édifice le plus digne d'attention. »

(3) L'ordonnance de d'Etigny prescrivant le rétablissement et la conservation des poteaux avec plaques indicatrices plantés le long des grandes routes, est du 10 juillet 1762. Elle fut imprimée à Pau par Desbarats, qui toucha pour ce travail 48 livres, en vertu d'une ordonnance de paiement du 5 mai 1763. (Arch. dép. des B.-P., C 1476.)

sueurs du peuple et de l'argent de l'Etat, il les épargna toujours autant qu'il lui fut possible. Cet éloge, que les yeux attestent en partie et que la voix publique préconise dans sa généralité, est d'autant moins suspect sous ma plume que je n'ai pas l'honneur de le connoître et que je ne suis pas à même d'aspirer à ses bienfaits.

Nous rencontrâmes un peuple nombreux, qui se rendoit à Aire à cause de la cérémonie de la petite Fête-Dieu. Je remarquai, à cette occasion, l'usage des capots pour les femmes ; ici ils sont noirs, ainsi que je les ai vus vers les confins du pays de Labour et de la Basse-Navarre. J'aurai sujet de parler ailleurs de cette partie du vêtement des femmes (1).

Je prends plaisir à traverser ce pays. Les plus belles plaines du monde ne sont séparées que par des vallons fertiles ; la richesse des moissons annonce et la fécondité du terrain et l'activité des cultivateurs ; les plantations régulières de blé d'Espagne (2) réjouissent la vue par leur agréable symétrie. Nous parvenons, après deux heures un quart de marche, à Sarrau (3), gros bourg bâti en cailloux de deux grosseurs inégales et inclinés les uns sur les autres couches par couches. Une rangée de petits de 3 à 4 pouces de grosseur, posés de plat, sont recouverts d'une autre rangée de plus gros, de 6 à 7 pouces de longueur, inclinés les uns sur les autres dans un sens. Ceux-ci sont recouverts de même par une autre couche de petits placés horizontalement, et ces derniers sont chargés d'une couche de l'espèce des précédents et inclinés dans un sens opposé. Cet arrangement forme un très joli coup d'œil. Le tout est lié d'un bon mortier de sable et de chaux, fait de ces mêmes galets dont le pays abonde, ce qui rend ces murs très solides. Au reste, c'est la manière générale de bâtir

(1) « J'avois surtout, dit-il en arrivant à Bagnères, remarqué les femmes à cause de leur *capot* ou *capuchon*. Cette sorte de vêtement, dont nous avions reconnu l'usage depuis Pau principalement, est, au jugement de ces femmes, si essentiel à la conservation de leur tête qu'elles ne l'en déchargent jamais sous aucun prétexte. Elles le portent dès leur enfance la plus tendre, et le *capot* les suit partout, qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid, qu'elles soient au travail dans les champs, au service auprès des gens de la ville, dans leurs maisons, auprès du feu même. Ce *capot* ne les quitte qu'au lit. Il n'est rien au reste qui demande moins de façon. C'est un morceau d'écarlate, ou de drap rouge, ou de serge noire, selon les facultés d'un chacun, d'une aune de long sur trois quarts environ de large, plié en deux dans sa longueur et cousu ainsi double d'un côté du haut en bas. On relève ce *capot* d'un ruban bleu ou noir sur toutes les coutures et sur le bord des revers. Les artisanes riches, au lieu de ces capots, portent de grands voiles blancs, bleus ou couleur de feu, d'une sorte de crépon qui se fabrique dans le pays. Les demoiselles d'un certain état ne diffèrent dans leurs vêtements en quoi que ce soit de celles qui habitent les grandes villes. Les brouillards pour ainsi dire éternels de ces climats et l'hiver, qui y règne huit mois de l'année font prendre aux femmes toutes sortes de précautions pour leur tête. Elles se présentent par ce moyen des fluxions et de bien de petites incommodités que les dames des grandes villes, moins délicates sans doute que ces bonnes paysannes, affrontent généreusement tête nue. » (P. 72-73).

(2) Le *milloc*. C'est le nom que l'auteur lui-même lui donne ailleurs.

(3) Sarron, Landes, canton d'Aire, arrondissement de Saint-Sever.

dans le Béarn et dans la Bigorre, où quelques-uns néanmoins bâtissent en torchis.

On trouve à Sarrau au besoin une auberge qui, à en juger par l'apparence, doit être bonne. On peut aisément au besoin y venir coucher depuis Roquefort (1). Sept quarts d'heure après avoir passé ce bourg, on arrive à une maison presque isolée, que l'on nomme le Tourniquet (2) et où communément l'on s'arrête pour la dinée. Nous y fûmes assez bien traités. Comme nous y abordions, arrivait un religieux bénédictin qui dîna avec nous. Nous apprîmes qu'il venoit de rencontrer un ex-jésuite à pied, sans aucun moyen d'aller autrement. Cet homme, d'un état autrefois si superbe, aujourd'hui si humilié, ne put s'empêcher de faire connoître sa misère et ce qu'il étoit à notre bon moine. Celui-ci, touché de compassion, l'assista sans doute, ce que sa modestie ne lui permit pas de nous révéler. Mais ce que nous sûmes, c'est qu'ayant joint une voiture de retour à cent pas de l'ex-jésuite, il paya le voiturier pour le prendre avec lui jusqu'à Bordeaux, où ce malheureux se retiroit (3), en lui laissant ignorer à lui-même ce nouveau bienfait, que le moine mit sur le compte du voiturier même. Ce trait de charité de la part d'un Bénédictin envers un Jésuite nous rendit le bienfaiteur recommandable, et les talents de son esprit nous firent regretter de ne l'avoir pas pour notre compagnon de voyage.

Nous nous séparâmes après le dîner. Il prit la route que nous venions de suivre et nous primes la sienne. Nous descendîmes dans un vallon fort enfoncé ; mais la côte y est si bien tournée que la pente en paraît beaucoup moins sensible (4). Nous en fimes les frais à pied, et nous entrâmes ensuite chacun dans nos voitures, pour nous épargner la dureté de la montée qui lui succédoit (5). Ce fut alors que notre maréchal des logis fut tenté pour la première fois de me tenir compagnie. J'étois resté seul depuis Langon dans mon cabriolet, et pour cela je n'avois pas plus mal employé mon temps. Je fesois de moment en moment la lecture de quelques pensées recueillies par M. l'abbé Berthelin. Ce petit ouvrage est très commode pour un voyage : on l'ouvre au hasard, on le quitte quand on veut. L'esprit y est partout satisfait : on y trouve dans un petit volume des pensées sur toutes sortes de

(1) Roquefort, Landes, chef-lieu de canton, arr. de Mont-de-Marsan, relai de poste sur la route de Bordeaux à Aire.

(2) La maison de Tourniquet, indiquée par Cassini, existe encore. Elle est un peu au-delà de Boeilho, en venant d'Aire, en face de l'embranchement de la route de Clarcac.

(3) Le 13 avril 1764, le Parlement de Pau avait rendu un arrêt enjoignant aux Jésuites qui résidaient dans son ressort de sortir du royaume dans le délai d'un mois. (Arch. dép. des B.-P., B 4561, f° 1-4.)

(4) La côte de Tourniquet, qui descend dans le vallon du Gabas, a été refaite ; mais l'ancienne côte, beaucoup plus roide, existe toujours.

(5) La côte de Lalonquette.

sujets, rangées par classes et extraites de tous les poëtes latins, avec une imitation et une traduction de la plupart de nos poëtes françois. Ce recueil est très bien fait et fait honneur au goût et à l'érudition de ce savant compilateur (1).

Nos prêtres et moi prîmes les devants sur la voiture de louage pour arriver de bonne heure à Pau, que nous étions bien aise de parcourir avant la nuit...

Deux heures trois quarts après notre départ de Tourniquet, nous arrivons au ruisseau et au moulin de Serres (2). Le pont étant rompu, nous fûmes obligés de détourner et de passer le ruisseau sur des planches mal assujetties, tandis que nos voitures avec assez de peine le traversoient à gué. Nous parvenons, une heure après, à un grand étang fort poissonneux (3), nous dit-on, que le grand chemin partage ; et demi-heure après, par le plus beau pays couvert de bois, d'allées de chênes, de jolies maisons, nous arrivons à Pau, la capitale du Béarn.

Pau

Cette ville, sans murs et sans portes, est assise sur une colline et sur le confluent du Gave qui descend de Barèges et va se jeter dans l'Adour. On y remarque, sur la droite, en entrant, une très belle promenade de chênes formant un carré très spacieux divisé en croix de Malte. L'allée le plus voisine de la ville est du double plus longue qu'un des côtés du carré, qui tout autour est borné par un taillis et par un bois de haute futaie (4). Il est dommage que cette promenade soit peu praticable. Le Domaine, dit-on, s'en étant emparé, il n'est permis d'y faire aucune réparation. Ainsi Midas, en changeant en or tout ce qu'il touchoit, rendoit inutile les meilleures choses. Les rues sont très larges et à peu de chose

(1) Allusion au *Recueil de pensées ingénieuses tirées des poëtes latins*, anthologie en vogue, parue en 1752, de Pierre-Charles BERTHELIN, auteur d'une nouvelle édition du *Dictionnaire des rimes de Richelet* et d'un *Supplément au Dictionnaire de Trévoux*.

(2) Serres-Castet. Le ruisseau est le Luy de Béarn. Le moulin existe, en ruines.

(3) L'étang de Lons, indiqué sur la carte de Cassini comme partagé en deux par le grand chemin. Il est aujourd'hui à 800 m. à l'ouest de la route de Bordeaux, le long de la route de Lescar (propriété Fourcade). Il est complètement desséché.

(4) Le cours Bayard, aujourd'hui la Haute-Plante. Le « carré » et la « croix de Malte » sont très bien figurés sur la carte de Cassini. EXPILLY parle aussi d'une « magnifique étoile, entourée de belles allées et de viviers. » (*Diction. géogr.*, t. V, p. 557.) Voir la description contenue au procès-verbal du maître des eaux et forêts de Vicq, du 16 novembre 1743, dans L. LACAZE, *Recherches sur la ville de Pau*, Pau, 1888, in-8°, p. 224-228. SAGET parle aussi « des huit belles allées plantées de gros chênes très vieux qui toutes se réunissent sur son centre. » Il ajoute : « Les étrangers qui arrivaient à Pau par la route de Bordeaux étaient surpris de la manière la plus agréable en voyant cette belle représentation d'antiquité, et la Haute-Plante était toujours la première inscrite sur leurs carnets. » (*Description du château de Pau et de ses dépendances*, 2^e éd., Pau, 1838, in-8°, p. 79, note.)

Le-ès sont assez bien alignées (1). Les maisons en général ont de l'apparence (2); elles sont embellies par quantité d'hôtels qui figurent très noblement. Une de ces rues est aussi large que nos Fossés de Bordeaux (3), et c'est là que sont réunies toutes les communautés religieuses (4). Il n'est qu'une seule paroisse, dont l'église, assez petite, est pavée de tombes couvertes de grands écussons qui annoncent des morts de conséquence (5). Devant cette église est le château de notre bon roi Henri IV, de bonne mémoire. Que d'hommes parvenus, dont les aïeux étoient, du temps de cet illustre prince, laquais à Pau, trouveroient aujourd'hui ce château trop maussade pour en faire leur habitation ! C'est un édifice de la figure d'un trapèze. L'entrée par un pont-levis, sur un fossé sec qui l'entoure, est assez étroite ; la porte est fort basse. L'on pénètre dans une cour de la même figure que le château, bordée de quatre corps de logis, dont celui du fond est fort étroit. Il n'est rien d'ailleurs de remarquable ; tout annonce la simplicité de ces heureux temps (6).

Cette maison, comme toutes celles de cette antiquité, est flanquée de grosses tours, couvertes en tirepoint et ne présentant rien de régulier. Dans l'angle qui est à la droite, est une de ces tours de figure carrée et d'une grande hauteur. Les autres sont rondes et se communiquent par des galeries qu'elles soutiennent. La position de cette maison sur le bord du Grave (*sic*) et sur un coteau qui domine une vaste plaine, devoit autrefois en rendre le séjour très gracieux. Il n'y loge aujourd'hui qu'un concierge et un officier d'invalides, qui y montent la garde, je pense, de

(1) Déjà au XVII^e siècle, GODEFROY admirait la largeur des deux rues principales de Pau. (*Voyages de Léon Godefroy en Gascogne, Bigorre et Béarn*, 1644-1646, publiés et annotés par Louis BATCAVE. Paris-Pau, 1899, in-8°, p. 18.)

(2) « La plupart des maisons y sont bien bâties et couvertes d'ardoises, » dit l'*Idée géographique et historique du Béarn* (Pau, Dugué et Desbarats, 1764, p. 7), attribuée à l'avocat Jean Lacassay (H. BARTHYET, *Les Armoiries de la Ville de Pau*. Pau, 1907, in-8°, p. 4, n.).

(3) C'est la rue de la Préfecture, l'ancienne rue de la Poudge ou de Morlás.

(4) On y rencontrait, au XVIII^e siècle, du côté nord, l'église et le couvent des Dames de la Foi (magasins des Nouvelles-Galeries), le Séminaire (axe de la rue Serviez) et l'Hôpital, établi depuis 1671 sur son emplacement actuel; du côté sud, l'église succursale de Notre-Dame-des-Morts (magasins de la Ville de Londres), l'église et le couvent de Notre-Dame (bâtiment et place de la Nouvelle Halle). Pau avait encore les Capucins de la rue de Nay, les couvents de Sainte-Halle et des Orphelines, les Pénitents de la rue des Arts, les Cordeliers et les Jésuites. Voir le plan dressé en 1773 par Moisset, aux Archives municipales de Pau,

(5) Sur l'ancienne église Saint-Martin et ses pierres tombales, voir la monographie de L. LACAZE, *Recherches sur la ville de Pau. L'ancienne église Saint-Martin*. Pau, 1886, in-8°, p. 157-173. Quelques-unes de ces pierres tombales, conservées pour le Musée de Pau lors de la démolition de l'église, en 1885, n'ont pu y être encore convenablement exposées, faute de place.

(6) GUIBERT écrira, vingt ans plus tard : « Château de Pau, vieil et petit édifice gothique du plus mauvais genre et dans le plus grand état de délabrement. » (*Voyages de Guibert dans diverses parties de la France et en Suisse, faits en 1775, 1778, 1784 et 1785*. Paris, 1806, in-8°, p. 312.)

temps en temps, pour la figure ; car je n'en vis pas un. A demi-lieu par delà le Gave, on voit encore avec une sorte de vénération la maison de la nourrice du bon roi Henri IV (1). C'étoit, dit-on, une bonne paysanne, dont les mœurs, aussi pures que son corps étoit robuste et sain, ne contribuèrent pas peu à former le cœur et le tempérament de ce prince, le vrai père des hommes et le modèle des rois. De la place qui sépare l'église du château et qui est une sorte de plateforme, on découvre aisément les Pyrénées, cette chaîne de montagnes qui sert de mur de séparation entre la France et l'Espagne (2). J'aurois fort voulu voir le Palais ; la porte en étoit fermée, et le concierge en étoit éloigné.

La ville de Pau étoit dans la plus grande consternation lorsque nous y arrivâmes. Quatre jours auparavant, le Parlement avoit reçu des lettres de cachet, par lesquelles il étoit défendu à tous ses membres de sortir de son enceinte jusqu'à nouvel ordre, sous peine de désobéissance (3). Ces messieurs se conformoient à ces défenses avec beaucoup de respect. Nous en vimes plusieurs en habit de vacances, et, quelles alarmes que ces lettres donnassent à leurs concitoyens, leur extérieur nous parut fort tranquille.

La nuit venoit, et le peu de jour qui restoit ne nous permit qu'avec bien de la peine de discerner la Place Royale, qui n'est autre chose, quant à présent, qu'un vaste terrain dénué d'édifices réguliers. On y voit néanmoins dans le milieu la statue en bronze et pédestre de Louis XIV (4), décorée d'inscriptions latines, fran-

(1) Inexact. Billère, où était la maison Lassansaa, est, comme Pau, sur la rive droite du Gave.

(2) C'est la place Saint-Martin, créée en 1674 sur l'emplacement des deux maisons incendiées appartenant au sieur Layie et à Jeanne Raymond, veuve Dupont. Du 13 octobre 1793 au 20 germinal an XII, elle porta le nom de place Bellevue. (L. LACAZE, *Recherches sur la ville de Pau. L'ancienne église Saint-Martin, p. 171, et Dénominations des rues de Pau pendant la période révolutionnaire*, p. 14).

(3) Cette phrase permet de dater d'une façon précise le passage à Pau de notre Bordelais. Elle fait allusion à un épisode de la grande crise qui troubla profondément la vie du Parlement de Navarre de 1760 à 1765. La majorité des conseillers refusait de reconnaître le règlement de 1747, qui avait donné au premier président des pouvoirs qu'elle jugeait exorbitants. La lutte, engagée depuis 1760 avec le premier président Gillet de Lacaze, avait abouti, le 17 mai 1765, à la démission collective de la majorité. D'Etigny tenta vainement de s'interposer ; il n'y gagna que d'être disgracié. Le Parlement refusant de siéger, le lieutenant de la maréchaussée remit, le 9 juin, à chacun des conseillers l'ordre de tenir les arrêts dans la ville. Les conseillers n'en persistèrent pas moins dans leur attitude. (P. DELMAS, *Du Parlement de Navarre et de ses origines*. Pau, 1898, in-8°, p. 353-385). C'est donc le jeudi 13 juin 1765 que notre voyageur était à Pau. Cette date concorde avec les indications chronologiques que fournit son récit.

(4) Sur cette statue, œuvre de Girardon, fondu en bronze par le sculpteur toulousain Marc Arcis, érigée en 1697 en vertu d'une délibération des Etats de Béarn du 27 septembre 1687, renversée et brisée en 1792, voir L. LACAZE, *Notice sur la Place Royale de Pau (1688-1878)*. Pau, 1879, in-8°, et les documents publiés par le même dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 2^e série, t. I (Paris, 1879, in-8°), p. 343-349.

çaises et béarnaises fort longues, que nous ne pûmes pas lire, et de quelques bas-reliefs que nous ne distinguions qu'avec beaucoup de difficulté (1). Cette statue, manquée de ses proportions, représente plutôt Louis le Gros que Louis le Grand (2). D'ailleurs cachée en partie dans l'herbe et enfermée dans une enceinte de fer trop étroite et d'une trop grande élévation, elle semble posée dans une cage (3). On avoit conçu le dessein d'orner cette place de beaux édifices (4). En effet, au devant de la statue on voit le commencement d'une grande église, qui auroit très bien figuré dans cette partie (5).

Nous nous vîmes forcés dans la nuit d'interrompre nos promenades et de rejoindre notre auberge. Pendant le souper, notre maréchal des logis nous fit une proposition qui tendoit à allonger notre voyage d'une journée, pour nous faire passer par l'Estelle (6), dans le dessein de nous faire voir l'église et autres curiosités de Notre-Dame de Bétharam.

Nos prêtres, toujours les plus pressés à se rendre, pour ne pas perdre un moment, ne furent pas de cet avis et nous prièrent de ne pas trouver mauvais qu'ils allassent en droiture à Tarbes. Devant revenir à Pau par l'Estelle, j'aurois bien dû les suivre. Il m'étoit inutile d'allonger mon voyage par pure complaisance. Cependant, croyant en devoir à mes premiers compagnons, quelque regret que me fit la séparation de ces bons curés, je promis tout ce qu'on voulut. Il fut ainsi résolu que nous passerions par Lourdes et que messieurs nos aumôniers auroient la liberté de suivre leur intention. Après ces arrangements on se sépara et chacun, empressé de se mettre au lit, se retira dans sa chambre.

(1) Voir le texte des trois inscriptions latine, française et béarnaise, d'après le mémoire de l'intendant Lebret, dans LACAZE, *Notice*, p. 30-31. On ne sait rien sur les bas-reliefs sculptés par Arcis. Mais un procès-verbal du jurat Duboseq, du 15 février 1753, dit qu'à cette date « les figures qui sont au piédestal » étaient « gâtées et mutilées » par les pierres que lançaient les enfants (*ibid.*, p. 31-32 et 49-50). Voir aussi la requête aux Etats, qui ordonnèrent des réparations. (Arch. dép. des B. P., C 794, fo 397 v°-400 v°).

(2) « Cette statue, écrivait ironiquement Lebret en 1700, est proportionnée à la ville où elle est et à la province qui l'a fait ériger. » GUIBERT dira de même : « Cette statue est pitoyable, tant par elle-même que par ses accessoires. » (*Voyages*, p. 311).

(3) La grille en fer avait été faite, à la suite d'une adjudication en date du 6 mars 1697, par un maître fondeur d'Orthez, Pierre Peyraube. Elle pesait 101 quintaux 30 livres ; elle coûta 1519 l. 10 s. (LACAZE, *Notice*, p. 39-40).

(4) GUIBERT : « Place Royale. C'est un vilain petit carré qui n'est pas achevé de bâtir » (p. 311). Elle n'occupait alors que la moitié de l'emplacement actuel. Elle était fermée au sud par le mur du jardin de M. de Mesplès. On y avait tracé des allées sablées et placé 14 bancs en bois de chêne. (LACAZE, *Notice*, p. 48-49.)

(5) L'église Saint-Louis, commencée en 1686 pour servir de seconde église paroissiale, bâtie sur l'emplacement de la maison Higuères (L. LACAZE, *Recherches sur la ville de Pau. L'ancien hôpital et le temple des protestants*. Pau, 1880, in-8°, p. 22-23), était restée inachevée depuis le 27 avril 1709 (L. LACAZE, *Recherches sur la ville de Pau. Origines des noms des rues anciennes et modernes*. Pau, 1886, in-8°, p. 169.)

(6) Lestelle.



De Pau à Bétharram

Le lendemain, nous fûmes sur pied de bon matin. Nous quittâmes la ville à quatre heures et demie. Nous la traversâmes à pied pour éviter les secousses d'un pavé très incommoder et le désagrément d'une pente très dure qui est à la sortie de Pau sur la route de Lourdes (1). En traversant la grande rue, nos curés et nous avions pris congé mutuellement les uns des autres. Ils la suivirent : c'étoit le chemin de Tarbes. Pour nous, arrivés au pied de la côte, nous montâmes dans nos voitures et notre maréchal des logis se joignit encore à moi pour cette journée. Nous ne cessâmes, tout le temps de la marche, d'observer toutes choses, parce que tout étoit digne de notre curiosité.

Le chemin de Lourdes est tracé au milieu d'une plaine, presque toujours sur le bord ou à très peu de distance du Gave. Sur la droite, à mesure qu'on s'écarte de Pau, les Pyrénées, en se rapprochant de nous, semblent de plus en plus s'élever dans le ciel. Sur la gauche, une des plus riante collines, tapissée de vignes et couronnée de bois, domine la plus agréable des campagnes. Celle-ci, couverte d'une multitude de villages d'une prodigieuse étendue, annonce, par la diversité de ses productions et la fécondité de son sol, l'infatigable industrie de ses habitants. Ces villages jusqu'à l'Estelle sont si voisins les uns des autres qu'on prendroit aisément le chemin pour une rue de Pau, dont on les croirait un faubourg (2).

En sortant de cette ville, on traverse un bras du Gave sur un pont de pierre et bientôt un autre bras sur un pont de bois (3). C'est sur ses rives que nous aperçumes les premiers mouchoirs du Béarn, si connus par l'éclat de leurs couleurs et leur solidité. Les eaux de ce torrent, dans lesquel[le]s on les lave souvent, contribuent, dit-on, à rendre ces couleurs inattaquables. Une troupe de femmes étoit occupée les unes à les laver, les autres à les étendre sur l'herbe le long du rivage, les autres à les plier quand les pièces étoient bien sèches. L'attention que nous donnions à cet objet fut bientôt détournée par un autre : l'ordre et la figure des vignes de ce pays me parurent des choses nouvelles. Ces vignes, qu'on nomme hautains, sont plantées au pied et en même temps que de jeunes cerisiers, qui, à mesure que ceux-ci croissent, s'élèvent

(1) Le chemin de Bizanos, appelé côte de l'Ousse dans un procès-verbal du 3 mai 1718 et une délibération du 22 août 1776 (L. LACAZE, *Recherches sur la ville de Pau*. Pau, 1888, p. 116.)

(2) Bizanos, Aressy, Meillon, Bordes, Beaudreix, Claracq, Coarraze, Montaut, Lestelle se suivent sans interruption sur la route de Lourdes. L'impression est très juste.

(3) Ponts de Bizanos.

sur leurs têtes. Ces cerisiers n'ont pas au delà de cinq à six pieds de tige, et on ne les laisse jamais monter avec leurs branches au-dessus de dix à douze pieds. Ces arbres sont plantés au cordeau, à sept ou huit pieds de distance les uns des autres, disposés en quinconce. Les pampres des vignes qu'ils soutiennent, conduits de l'un à l'autre, forment une espèce de treille, dont l'ombrage n'empêche pas le froment, le lin, les pois ou autres légumes qu'on sème par dessous d'y croître parfaitement. Les labours qu'on donne à ces semences sont presque les seules façons qu'on donne à ces sortes de vignes, qui, dit-on, produisent abondamment. Ainsi sont plantées toutes les vignes du Béarn, de la Chalosse et de la Bigorre, dont le vin, soit que cela procède du terrain, de l'espèce du plan^t ou de la manière d'en faire la culture, est d'une qualité généralement très inférieure à celle des vins de Bordeaux (1).

Nous passâmes, après trois heures trois quarts de marche, vis-à-vis de la petite ville de Nay, située sur la rive gauche du Gave, dans un pays fort plénier et tout au pied des Pyrénées. Nay est devenu fameuse par la naissance du célèbre Abadie. Son *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne*, également estimé des protestants auxquels il appartenloit, et des catholiques qui respectent la vérité, de quelle source qu'elle dérive, l'a fait à juste titre placer au rang des plus illustres écrivains de son siècle (2).

Un quart d'heure après, nous traversâmes le village de Raze (3) Nous y remarquâmes à côté, sur une croute qui le domine, une très belle maison, dont la vue s'étend sur toute la plaine, qui doit en rendre le séjour très gracieux. Au pied de cette maison, on passe le Gave sur un pont de pierre d'une seule arche, quoique le torrent soit en ce lieu d'une honnête largeur. Ce pont, bâti nouvellement et spacieux, est d'une très belle structure (4). Cinq quarts

(1) GUIBERT : « De Pau à Lourde, pays riche et riant. Fonds de vallées extrêmement fertiles. Beaucoup de vignobles sur les coteaux. Cette partie du Béarn produit d'excellents vins; ceux de Jurançon et de Gan sont les plus estimés; mais, comme tous les vins capiteux, ils n'ont pas grand débit au dehors. » (P. 312-313.)

(2) Jacques Abadie, théologien protestant, né à Nay en 1654, mort à Mary-le-Bone, près Londres, le 6 octobre 1727. Son *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, publié à Rotterdam en 1684, fut souvent réimprimé : la 6^e édition, en 3 vol. in-12, parut en 1711. On connaît l'opinion de M^{me} de Sévigné écrivant à Bussy-Rabutin : « C'est le plus divin de tous les livres » et : « Je ne crois pas qu'on ait parlé de la religion comme cet homme-là ». Bussy lui faisait écho : « Il n'y a que ce livre-là à lire au monde... C'est un livre divin ».

(3) Sie. Coarraze. Voir, sur le château, GODEFROY, p. 25.

(4) Le pont de pierre de Coarraze fut construit, à la demande des habitants d'Igon, en vertu de lettres patentes du 17 octobre 1741. Il remplaça l'ancien pont de bois, emporté, disent ces lettres, depuis quelques années ». L'ingénieur Pollart fut chargé de dresser les plans et devis. L'adjudication des travaux fut faite le 19 septembre 1741 par l'intendant de Sérilly. L'adjudicataire fut Bernard Tayan, tailleur de pierres de Saint-Pé en Bigorre, moyennant 11.000 l. Les frais furent supportés par les communautés d'Igon (3000 l.), Coarraze (2000 l.), « outre le bois nécessaire pour les échafaudages et le centre du pont que ladite communauté sera tenue de fournir », Lestelle (1500 l.), Asson

d'heures après l'avoir passé, nous arrivâmes à l'Estelle.

C'est un bourg considérable, dont les maisons, ainsi que celles de tous les villages que nous avons traversés, sont très bien bâties et assez proprement entretenues. Elles sont toutes couvertes à deux eaux ou d'ardoises, dont les carrières ne sont pas éloignées, ou de petites tablettes de hêtre qui imitent celles-ci, ou de paille artistement arrangée. On commence cette sorte de couverture-ci par le bas de la charpente, ainsi que les deux précédentes, et la paille est coupée si ras dans cette partie qu'un de ses tuyaux ne passe pas l'autre. Cette première rangée est à demi recouverte par une seconde et de même jusqu'au faîte, où la paille, bien saisie par une de ses extrémités et formant une petite gerbe, est partagée sur l'un et l'autre côté de la charpente et sert à recouvrir les petits faisceaux de la couche inférieure. Ces sortes de couvertures à toute épreuve préservent l'intérieur des maisons non seulement de la pluie, mais de toutes les influences même de l'air extérieur.

Bétharram

Nous quittâmes bientôt l'auberge où nous étions descendus pour parcourir tout ce qui étoit digne de notre curiosité. L'église de Notre-Dame de Bétharram, qui n'est qu'à une portée de mousquet, étant la seule chose qui nous avoit attirés, nous tournâmes nos pas de ce côté.

Bétharram est une maison de retraite et, quoique à deux pas de l'Estelle, une véritable solitude occupée par sept ecclésiastiques qui très pieusement y jouissent en commun d'un très bon revenu (1). Ces messieurs pratiquent une certaine règle qui leur est particulière. Le plus ancien d'entre eux est le supérieur-né de la maison et le dernier venu se trouve chargé des fonctions curiales de la paroisse de l'Estelle (2). Ils élèvent eux-mêmes des jeunes clercs à qui ils font prendre les ordres sacrés et, après avoir fait un noviciat de plusieurs années au service de la cha-

(1500 l.), Bruges (500 l.), Bénéjacq (300 l.), Mirepeix (200 l.), Bordères (100 l.), Lagos (100 l.), la communauté composant la vallée d'Ossau (1800 l.). L'intendant rendit, le 25 novembre 1741, une ordonnance relative à la levée de cette imposition. (Arch. dép. des B.-P., C 1614, copie sur parchemin.)

(1) Sur la communauté des chapelains de Bétharram, voir les documents réunis par M. l'abbé DUBARAT dans son livre *Bétharram et le Mont-Valérien*, Pau, 1897, in-8°, en particulier la notice extraite du mémoire de Lebret (p. 99).

(2) Confirmé par la déclaration de Guillaume de Casajous, syndic des chapelains de Bétharram, du 13 novembre 1685 : « Je déclare que les prestres chapelains de Bétharram sont curés à perpétuité de lad. cure de St-Jean de Lestelle, pour avoir été unie à la communauté et congrégation des chapelains par Monsieur l'évesque de Lescar, conformément aux constitutions du concile de Trente et du consentement des habitans dud. lieu de Lestelle. » (DUBARAT, op. cit. p. 96.)

pelle, ceux-ci sont agrégés à la communauté. S'il arrive qu'un des sept chapelains vienne à mourir, le curé cède alors sa place à un nouveau reçu, et il reste ainsi déchargé pour toujours du soin de sa paroisse.

Leur maison joint l'église ; elle est tout au bord du Gave. Le chemin de Lourdes, qui passe au pied de ses murs, est à peine assez large pour une voiture. Leur jardin est au delà du torrent, dont le cours impétueux fait un bruit horrible. On y parvient au moyen d'un pont de pierre le plus rude par sa figure que je connoisse. L'église ou plutôt la chapelle est assise au pied d'une montagne entièrement couverte d'une futaine de tilleuls, de hêtres et de trembles, dont les tiges, droites comme des jones, sont très exhaussées. La façade de cet édifice est d'un goût assez singulier : elle est entièrement bigarrée de bandes de marbre blanc, qui séparent à angles droits de grands carrés de marbre noir. Une niche placée au-dessus de l'entablement renferme une statue de la Sainte Vierge, et de chaque côté du frontispice s'élève une tour carrée, dans l'angle de chacune desquelles on a pratiqué deux niches encore l'une sur l'autre, où l'on a placé deux à deux les statues de quatre Evangélistes, qui de la sorte se regardent. Ces quatre morceaux de sculpture de marbre blanc sont très bien traités. Une plinthe en marbre noir qui règne au-dessus de la corniche surmonte le portail, et le tout est couronné d'un fronton cintré qui figure très bien.

L'intérieur de la chapelle répond parfaitement aux beautés du dehors. La nef est soutenue de cinq en cinq toises par des arceaux qui reposent sur des piles carrées de marbre noir, mais trop massives pour leur élévation. A la naissance des arceaux sont placés deux anges revêtus d'or et d'azur, qui supportent de grands cadres dorés qui tapissent les murs par les tableaux qu'ils renferment. Ces tableaux ne sont pas mauvais : ils représentent la vie de Notre-Seigneur. La voûte est en lambris, proprement peinte et semée d'étoiles d'or. Le sanctuaire est fermé par une claire-voie en fer doré de dix à douze pieds de hauteur (1). L'autel, chargé d'ornements et de dorures, seroit beaucoup plus beau si l'on en retranchoit une grande partie. Au-dessus du portail, est un très beau jubé de bois, sur lequel est un petit jeu d'orgue qui fait bon effet. Les bas-côtés, un peu étroits et fort écrasés, sont conséquemment fort sombres. On y voit, dans des tableaux plus petits que ceux de la nef, la suite de l'histoire peinte dans les tableaux de cette dernière. La sacristie est au derrière de l'autel ; elle est d'une grande propreté (2).

(1) Cette claire-voie est mentionnée dans le récédezement d'inventaire des biens de Bétharram, dressé les 24, 27 et 31 août 1791 (DUBABAT, *op. cit.*, p. 221).

(2) La description donnée par TOUTON, *Histoire de la fondation de la chapelle de N.-D. de Bétharram*, Tarbes, 1788, p. 88, est beaucoup plus sommaire.

La dévotion attire toute l'année à cette chapelle, et surtout aux fêtes de Notre-Dame, un grand concours de monde. Après la prière, on va faire des stations sur la montagne que l'on nomme du Calvaire, parce que, de distance en distance, en suivant la hauteur par divers zigzacs, on a représenté dans des petites chapelles un des mystères de la Passion de Notre-Seigneur (1). On a imaginé, à cet effet, des statues plus grandes que le naturel, qui me parurent d'une assez bonne main. Les situations en sont assez justes, les draperies bien faites et le coloris n'imite pas mal la nature. Il est, si je ne me trompe, sept à huit de ces chapelles jusques au sommet de la première croupe de cette montagne. Là bien aplatie, elle forme un grand carré long du levant au couchant, qui est de toutes parts bordé du bois dont j'ai fait mention. Au levant, trois croix de marbre noir de 15 à 20 pieds de hauteur, s'élèvent sur un piédestal de marbre gris de dix pieds, placées à vingt pieds de distance l'un[e] de l'autre. Les figures attachées à ces croix sont très bien caractérisées. La bonté infinie de Jésus-Christ, qui occupe le milieu, l'air de confiance du bon larron, le désespoir de son complice sont des traits parlants qui ne permettent pas de se méprendre. A l'opposite est un édifice assez considérable, renfermant trois chapelles, dans l'une desquelles on a représenté la descente de croix, dans une autre, vis-à-vis, Notre-Dame de Pitié tenant sur ses genoux le corps de son fils, et dans celle du fond sa sépulture. Ces mystères, assortis de tous les personnages qui leur conviennent, sont de la même main que les statues des autres chapelles. On les reconnoit dans ces différents scènes à leurs mêmes vêtements et à leurs mêmes physionomies. De toutes ces représentations, la Descente de croix me parut la préférable (2).

Après avoir satisfait tout à l'aise notre curiosité, nous descendîmes par un chemin différent, qui nous ramena au pied de la montagne, d'où nous rentrâmes dans notre auberge. Après dîner, nous visitâmes les fabriques des mouchoirs, qui sont les plus considérables de tout le Béarn. On ne nous présenta que des mouchoirs très communs, qu'on voulut nous faire payer plus chèrement que partout ailleurs, ce qui nous ôta toute envie d'en faire emplette. En quittant ces fabriques, nous entrâmes dans l'église paroissiale, que nous trouvâmes dans l'intérieur d'un goût et d'une décoration mieux entendue que les richesses trop abon-

(1) Ce calvaire, projeté par Hubert Charpentier, ne fut achevé qu'en 1720 (Cr^e DUBARAT, *op. cit.*, p. 3 et 310-311, et la reproduction d'un vieux bois, conservé au musée de Morlâas et représentant le Calvaire au XVIII^e siècle).

(2) TOUTON dit de même : « Toutes ces représentations sont en autant de chapelles avec des personnages selon leur stature ordinaire et si bien représentés en sculpture et en peinture qu'il ne leur manque que la parole. » On sait que de ces figures de bois peintes, détruites en 1793, il ne subsiste que l'*Ecce homo*, placé dans l'église, près de la porte d'entrée.

damment prodigues de la chapelle de Bétharram. Revenus à l'auberge, nous montâmes l'instant d'après dans nos voitures.

Notre maréchal des logis prit place à côté de moi. Nous perdîmes bientôt l'Estarelle de vue. Nous nous engageons insensiblement, peu après notre départ, dans un vallon étroit qui tantôt s'élargit et tantôt se resserre. L'industrieuse activité des gens du pays n'y laisse rien sans culture, même jusque sur la cime des plus hautes montagnes, s'ils jugent que leurs travaux puissent être suivis de la plus modique récompense. Aussi remarquons-nous de toutes parts, ici des petits champs de froment, là des semis de linet, espèce de lin fort court, de côté et d'autre de petits prés qu'on fauche pour la seconde fois, à la faveur de mille sources qui, s'élançant du flanc des monts, serpentent par un millier de rigoles ménagées à dessein pour leur faire constamment arroser les herbes qui croissent ainsi sous les yeux. En faisant ces observations, qui nous récréent par l'infinie variété des perspectives qui leur donnent lieu, nous parvenons à Saint-Pé de Giers (!), après une heure de marche.

Une chose que je crois ne devoir pas omettre à propos des saluts qu'on nous fait ici, c'est la politesse des gens du pays, qui, jusqu'aux plus petits enfans, sont de la plus grande attention à cet égard. C'est un éloge que je ne puis refuser aux habitants du Béarn et de la Bigorre, vu que nous sommes dans cette contrée depuis Saint-Pé-de-Giers : ce qui est très facile à distinguer. Dans les Landes et le Béarn, c'est-à-dire depuis Bazas ou Baulac jusqu'à Saint-Pé, les paysans sont coiffés d'un berret, ancienne coiffure des François, on peut dire même plutôt des Gaulois ; l'on reprend les chapeaux à Saint-Pé, les berrets disparaissent. Les femmes seules conservent ça et là les mêmes formes dans leur vêtement...

(1) Saint-Pé, Hautes-Pyrénées, ch.-l. de canton, arr. d'Argelès, anciennement Saint-Pé-de-Générès ou Saint-Pé-de-Gières.

SECONDE PARTIE

Retour de Lestelle à Pau

... Trois quarts d'heure de marche encore me rendirent à l'Estelle, et ce ne fut pas sans quelque frayeur que je traversai dans ma voiture le pont de Bétharram. Ce pont est fort étroit, en deux pentes fort rudes ; son issue très resserrée entre le Gave et la maison des chapelains le rend très dangereux. Mon domestique m'enhardit ; nous nous tirâmes au mieux de ce mauvais pas.

Je perdis à l'Estelle une bonne heure de temps, que je crus devoir donner à mes chevaux pour respirer et pour manger l'avoine. Ma prévoyance fut inutile ; ils ne mangèrent point, et nous en fûmes pour le temps perdu. On ne tarda donc plus à atteler, et le ciel s'éclaircissant un peu, je profitai d'un petit intervalle pour me mettre en marche, afin de jouir un moment du plaisir de la promenade. Je fus bientôt loin de l'Estelle ; le Gave et le grand chemin s'éloignant des montagnes, je leur dis enfin adieu.

Je renasis ; il semble que je respire un nouvel air : me voici dans la plus belle plaine. Les campagnes de Thessalie n'offrent jamais rien de plus gracieux. La pluie qui reprend me force de me rembarquer dans ma voiture qui me joint fort à propos. Je roule rapidement de village en village, et après trois heures et demie de marche depuis l'Estelle, j'arrive enfin à Pau à midi précis. La pluie ayant dégénéré en abats d'eau copieux me blqua dans l'auberge où j'étois descendu et me priva par ce fâcheux contre-temps du plaisir de parcourir cette ville une seconde fois.

Si le mauvais temps me donna du chagrin, j'en fus bien dédommagé par la bonne compagnie avec laquelle je me mis à table. Un avocat de la ville, deux prieurs séculiers, un barnabite avec deux jeunes élèves furent mes convives. M^{rs} les Barnabites ont un collège à Lescar (1) qui, si j'en dois juger par ce maître et ces deux disciples, doit être une des meilleures maisons en ce genre qu'il y ait en France. L'aimable enfant qu'un de ces deux élèves ! Modeste sans timidité, hardi sans effronterie, l'esprit orné de connaissances variées, il en faisait usage à propos ; d'une répartie vive et saillante, d'une imagination féconde, il nous étonnoit

(1) Sur le collège fondé à Lescar par les Barnabites, à la suite d'un concordat passé le 19 mai 1624 entre Mgr de Salettes, évêque de Lescar, et les Pères Colom et Maurice Olgati, voir V. DUBARAT, *Les Barnabites en Béarn (1608-1792)*, chapitre IV (*Etudes historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*, 1903, p. 488 et suiv.)

par des talents aussi multipliés dans un âge aussi tendre. Il n'avoit pas quinze ans. Si ses mœurs sont toujours aussi pures que son esprit est bien cultivé, que ne doit-on pas attendre un jour d'un pareil citoyen ! Nous admirions sa politesse, sa douceur, son ingénuité ; nous l'écoutions avec surprise ; nous en fûmes tous enchantés.

Après le dîner, je restai seul avec l'avocat, homme aimable et plein d'esprit. Il voulut bien avoir la complaisance de m'instruire de toutes les circonstances et des suites du malheureux démêlé du Parlement de Pau. Il me donna les noms et me fit l'histoire des neuf prisonniers d'Etat qui venoient d'être enlevés quatre jours avant (2). Ce récit m'affligea ; je le supprime. On sentira assez bien que ce n'est pas ici le lieu de rappeler un entretien de cette sorte. Ce que je puis en communiquer et qui est le résultat des éclaircissements que ce M^r me donna, c'est que l'esprit patriotique s'éteint insensiblement, que l'intérêt particulier le remplace, que le bien public est un mot vuide de sens, que la raison d'Etat est un terme équivoque, à la faveur duquel l'innocence calomniée, le zèle opprimé, l'honneur foulé aux pieds, la vengeance s'assouvit, l'amour-propre triomphe, et l'égoïsme, devenu cosmopolite, méprise tout ce qui l'environne.

La pluie redoublloit et me retenoit malgré moi. Mon politique ne me quittoit pas, et par l'intérêt qu'il mettoit dans son entretien, il m'aidoit à prendre patience. Enfin le temps s'éclaircissant un peu, je donnai ordre d'atteler et je partis à quatre heures sonnantes, non sans regret d'être forcé de quitter une si bonne compagnie.

De Pau à Puyôo

Je descendis par la gauche de Pau (2) dans le parc que le grand chemin traverse. C'est un bois d'une grande étendue, bien percé, mais très mal tenu. Le chemin est de toute beauté jusqu'à Artix, où je vins coucher après trois heures de marche. On roule par

(1) Le 5 juillet, le président de Charrritte fils, les conseillers de Bayard, de Chérante, de Fanget et de Bordenave avaient reçu des lettres de cachet qui les exilaient en Périgord, en Rouergue, en Languedoc, en Roussillon. Dans la nuit du 9 au 10, le président Duplâa avait été enlevé de son hôtel et conduit au château de Villefranche en Roussillon. Les conseillers de Belloc, de Mosqueros fils et de Sajus avaient été arrêtés aussi, pour être enfermés, le premier dans la citadelle de Bayonne, le second au château de Foix, le troisième au château de Carcassonne. (DELMAS, *op. cit.*, p. 388-389.) C'est donc le samedi 13 juillet que notre voyageur traversa Pau pour la seconde fois.

(2) Par la côte du Moulin, la place de la Monnaie et la rue des Ponts actuelle, ancien chemin de Lescar. (Voir le plan de SAGET en tête de sa *Description du château de Pau*, 2^e éd., Pau, 1888, et L. LACAZE, *Recherches sur la ville de Pau*. Pau, 1888, p. 154.) Le grand chemin, après la fontaine de Mélo, montait à mi-coteau et traversait le village de Billère.

une ligne droite dans une plaine de trois lieues de longueur sur une lieue et demie de largeur, dont les productions variées et la prodigieuse multitude des maisons de campagne offrent la perspective la plus agréable. Chaque domaine, orné d'un bosquet ou terminé par une futaie, forme un ensemble admirable, qui fait de cette partie du Béarn un lieu de délices. A une lieue de Pau et à demi-lieu du grand chemin, on voit sur un coteau la ville de Lescar qui, dominant sur cette vaste plaine, la voit arroser par le Gave et se perdre insensiblement au pied des Pyrénées qui la bornent vers le couchant. Quoiqu'éloignées de plus de deux lieues, elles m'en imposent encore par leur forme majestueuse ; la blancheur éclatante de leur cime couverte de neiges, m'inspire une sorte d'horreur qui tient du respect.

Artix est un bourg assez médiocre. Je me trouvai dans une mauvaise auberge, quoique la maison parût bien logeable. C'étoit pourtant la meilleure du lieu ; il n'y en avoit point d'autre (1). J'y fus très mal régalé : j'étois servi par une fille qui n'entendoit pas plus le françois que je n'entendois son jargon. Elle me présentoit, quand elle en avoit le loisir, du pain lorsque je demandois à boire, à boire lorsque je demandois du pain. Jeus tout le temps de faire pénitence du plaisir que j'avois goûté à la dinée : Je fus couché à l'avenant de la bonne chère que j'avois faite ; je ne fermai pas l'œil de toute la nuit. On avoit cru cette précaution nécessaire sans doute pour me tenir éveillé de bonne heure.

Je quittai donc Artix à cinq heures du matin avec une sorte d'impatience, et pendant une heure et trois quarts, je roulai dans une plaine qui étoit une suite à celle de la veille, tout aussi belle, tout aussi agréable, par un chemin aussi plénier et par un temps charmant. Au bout de ce long trajet sans aucune inflexion, le chemin tout à coup tourne sur la droite au pied d'un coteau, et l'on monte vers une église entourée de quelques maisons (2), où la route se redresse de nouveau pour quelque temps, et se repliant encore par différentes sinuosités qu'occasionnait l'inégalité dans la nature du terrain que je traversois, je parvins au village de Castetiz, où je remarquai en courant une très belle maison appartenant au marquis de Candaule (3).

(1) Artix était relai de poste.

(2) Argagnon.

(3) Sic. Il s'agit du marquis de Canda, de la famille de Nays. Jean-Paul de Nays, baron de Canda et de Vauzé, seigneur de Castétis, avoit obtenu, en mai 1718, l'érection de ses terres en marquisat. (A. DE DUFAU DE MALUQUER et J. DE JAURGAIN, *Armorial de Béarn*, t. I, p. 78-80.) Le pittoresque château de Castétis apparaît, après l'église, sur la gauche, au fond d'une allée. On connaît la devise généreuse de ses seigneurs, gravée sur sa porte : *Chens bourrouth taū prabe.* Sur Castétis, voir L. BATCAVE, *Le cahier des griefs de la communauté de Castétis*. Pau, 1892, in-8°, et une communication de L. SOULICE dans le *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 2^e série, tome XXIV, 1895, p. 435-436.

J'observai pour la première fois depuis Pau que les femmes dans ce canton, ou moins exposées à l'intempérie de l'air ou à la fraîcheur et à l'humidité de celui des montagnes, qu'on cesse ici d'apercevoir, ou d'une tête plus forte que les femmes du Béarn et de la Bigorre, ne portoient point de capots. Cette sorte de vêtement, comme je l'ai fait remarquer, est d'un usage général pour les femmes de ces provinces. Trois quarts d'heure de marche après Castetiz, je me trouvai à la porte d'Ortez. On entre dans cette ville par un faubourg fort allongé (1), où l'on pénètre par une espèce de porte cochère placée au-dessous d'une maison (2). Ortez est une grande ville, fort mal bâtie, dont les rues sont si étroites qu'il en est où ma voiture avoit peine à passer (3). Elle me parut bien peuplée. J'en sortis par une porte fort étroite encore (4), qui m'introduisit dans un faubourg considérable, plus mal pavé que la ville, ce qui n'est pas peu dire (5). De là je parvins bientôt à Bach (6), gros village, après lequel je rencontrais un obstacle le plus désagréable de tout mon voyage.

Les pluies, qui avoient été générales dans toute la Guienne, avoient tellement gonflé un ruisseau (7) qui traverse le grand chemin dans cet endroit, qu'il avoit emporté un pont, à défaut duquel on ne pouvoit passer outre. Je jugeai bien que nous avions manqué quelque part le lieu où l'on pouvoit détourner ; mais où étoit-ce ? Il ne se présentoit personne pour nous donner des renseignements. Comme l'usage des chars se conserve jusqu'à Bayonne, leurs voies sont si étroites que mon cabriolet n'y pouvoit pénétrer. Il s'en trouvoit bien une de cette sorte, fort creuse, entre deux haies vives, mais elle nous ramenoit en arrière. Mon domestique, devenu hardi par l'expérience de bien d'autres difficultés qu'il avoit franchies, se hasarda; et je crus payer cher sa témérité. Nous voilà donc engagés dans un petit chemin si resserré que l'essieu de ma voiture émportait les haies. Insensiblement il se rétrécit davantage et devint plus profond. Je ne vais plus qu'en travers, une roue au sommet de la plate rue, l'autre dans le creux du chemin. La haie seule sur laquelle j'étois renversé soutenoit

(1) Le faubourg Saint-Gilles.

(2) La maison Larrouy.

(3) Les rues Saint-Gilles et Marchande, que suivit notre voyageur, n'étaient pas faites pour lui donner d'Ortez une idée brillante. La première n'était qu'un *carrerol*, la seconde, bâtie en pisé, était dispensée de participer aux feux de joie, crainte que le feu n'y prît; de plus, elle servait d'égout aux maisons riveraines.

(4) A l'extrémité de la rue Marchande ou du Commerce.

(5) Le faubourg Saint-Pierre, où il dut encore franchir deux portes, dont il ne parle pas.

(6) Baigts. L'auteur reproduit la prononciation béarnaise du mot.

(7) C'est le premier ruisseau affluent du Gave en aval de Baigts. Il n'a de nom ni sur la carte de Cassini, ni sur celle de l'Etat-Major.



mon cabriolet, que mes chevaux traînoient ainsi sur le flanc plutôt que sur ses roues. Nous nous dégageons enfin, et parvenus à un chemin plus large, les risques n'en devinrent que plus grands pour moi. Il était si boueux, si pierreux, si plein de racines que je me voyois à chaque pas exposé à me tordre le col sans pouvoir descendre de ma voiture. Ce chemin, après un grand circuit, nous conduisit sur la route de Salis (1), que je pris d'abord pour la nôtre et qui nous y ramena peu de temps après. Enfin, au bout de demi heure, nous abordons Puyoos (2), village composé de quelques maisons, dont une très mauvaise auberge étoit la principale. Ce n'étoit pas ce qui me falloit pour me refaire du désagrément que je venois d'essuyer et de la fatigue de cinq heures de marche depuis Artix.

De Puyoos à Bayonne

Il n'étoit que dix heures, et, quoiqu'à jeun, je ne pressai point le dîner, dans l'espoir qu'il pourroit survenir compagnie. En effet, demi-heure après mon arrivée, parurent deux messieurs d'Ortez, qu'à la mine et à l'allure je pris pour des gens de loi de village. Je ne me trompai point : l'un étoit un officier de justice qui se désigna par la qualité d'enquêteur, l'autre se dit procureur... (3).

Nous avions bien besoin, au reste, que le plaisir de cette aventure nous refit un peu de la mauvaise chère que nous faisions dans cette gargote. On ne sait depuis Artix que vous servir du jambon, et à Puyoos, sans doute pour étancher la soif que cette viande occasionne, on ne donne à boire que du vin blanc.

Le temps s'écoulloit durant ce badinage. J'avois encore une bonne traite à faire pour gagner la couchée et il étoit près de deux heures. Nos deux robins avaient leur commission à remplir. Nous nous séparâmes donc, après nous être fait mille compliments, et je roulai bientôt dans ma voiture. Je n'étois plus dans ces beaux chemins de la Bigorre. Celui-ci, plus gras de sa nature et détrempé d'ailleurs par la pluie de la veille, plus j'avancois vers Bayonne, plus il devenoit fâcheux. Rompu en bien des en-

(1) Salies. La route de Salies s'embranchait, en effet, là sur la route de Bayonne. Il ne faut pas perdre de vue que notre voyageur suivait l'ancienne route d'Orthez à Puyoos, beaucoup plus directe que la nouvelle, qui longe le Gave.

(2) Puyoos.

(3) Je supprime ici une conversation sur un texte des *Institutes*, à propos duquel notre avocat bordelais « se paie la tête » d'un des robins d'Orthez.

droits par la quantité de rouliers qui le fréquentent, je cahotois de temps en temps plus qu'il n'en falloit pour la digestion d'un mauvais dîner. La campagne que nous traversons est assez divertissante. Je ne laisse, quoiqu'en courant, rien échapper de ce qui peut être de quelque utilité. Telle me parut la manière dont on construit les maisons dans ces quartiers. La pierre de taille étant peu commune et le marbre ayant disparu depuis l'Estelle, on forme les jambages des portes et des croisées de pièces de bois liées entre elles et maçonnées dans le mur : ce qui rend ces sortes de bâtiments très solides.

Nous parvîmes à Peyrourade (1) après deux heures de marche. C'est un gros bourg, dont nous ne suivîmes que la première rue qui se présenta, pour, en passant sur la droite, reprendre le grand chemin qui, de là jusques au Port de Lanes (2), ne fait que monter et descendre. La pluie, pourachever de le gâter, survint encore ; et, pour comble d'infortune, mon domestique fut pris de la fièvre. Nous arrivâmes néanmoins, malgré ces contre-temps, après quatre heures de marche.

Dès que l'on eut dételé, mon domestique se mit au lit et je devins palefrenier et infirmier tout ensemble. Nous étions dans un méchant cabaret, dont l'hôte, matelot de profession, avoit appris la cuisine sous l'inspection d'un coq de navire. Aussi, quand l'heure du souper fut venue, on me servit très improprement, dans une chambre assez propre, un poulet immangeable (je venois de le voir courir avec sa mère), une fine tranche de jambon, des abricots verts pour le dessert, et, pour faire passer le tout, une bouteille de vin blanc, la seule boisson du pays. Je dis en même temps mon *Benedicite* et mes grâces, et bientôt hors de table, je me mis à la fenêtre pour contempler le local, que la pluie m'empêchoit de parcourir.

Ce port, composé de quelques maisons, est situé sur le bord de l'Adour qui, après avoir arrosé les campagnes d'Aire et de Dax et s'être grossi des eaux de la Douze, vient se joindre avec le Gave au dessous du Port de Lanes et se jette avec lui dans la mer à une lieue au-delà de Bayonne. Ici c'est un fleuve de conséquence, dont le cours tranquille et propre à la navigation enrichit les pays qu'il traverse. Il est couvert de quantité de bateaux de toutes grandeurs, dont les uns, en attendant le flux, sont à l'ancre, les autres à la voile, profitant du reflux, cinglent par un vent arrière. Cet air d'agitation m'intéresse et me rappelle avec quelque satisfaction les mouvements de notre Garonne.

Cs bateaux ne ressemblent à nos bateaux plats que par leur

(1) Peyrehorade, Landes, chef-lieu de canton, arrondissement de Dax.

(2) Port-de-Lannes, sur l'Adour, Landes, cant. de Peyrehorade, arr. de Dax.

fond. Ils sont par le devant terminés en forme d'éperon ou de bec fort allongé et relevé par la pointe, comme des gondoles vénitiennes. Ils sont arrondis par les flancs ainsi que par le derrière, où est placé le tillac. Ils ont fort bonne grâce ; mâtés dans le milieu, portant une grande voile carrée, proportionnée à leur grandeur, ils marchent fort bien, à ce que j'en pus juger en les voyant passer.

La nuit étant venue, après avoir rempli mes fonctions auprès de mon malade et de mes chevaux, je me retirai dans ma chambre et je me mis au lit. J'en avois un très bon ; c'étoit bien le moins pour m'indemniser de trois mauvais repas de suite et de la mauvaise nuit d'Artix. Je dormis tout d'une pièce, et m'étant levé de bonne heure pour panser mes chevaux, et mon domestique, qui étoit sans fièvre, m'assurant qu'il étoit en état de me conduire, je fis embarquer ma voiture dans le bac de passage et nous quitâmes ce mauvais gîte à cinq heures trois quarts.

Dès que nous eûmes passé la rivière, nous montâmes sur une chaussée bordée de peupliers, qui traverse un marais d'une grande étendue (1). La pluie qui n'avoit pas discontinue de toute la nuit et un brouillard épais qui nous enveloppoit, rendoient ce chemin si gras que mes chevaux avoient peine à se tenir sur pied. L'Adour environne ce marais, qu'il couvre sans doute la plupart du temps ; aussi n'y croit-il que du junc. Au bout de la chaussée, qui a bien demi-lieu de longueur, se présenta un coteau fort roide à franchir. Ce fut le plus mauvais pas de toute notre route.

Des rochers, entassés comme des marches informes de demi-pied à un pied et demi de hauteur l'une par dessus l'autre, nous barroient le passage. Ils étoient, d'ailleurs, si glissants et d'une pente si rude que nous ne savions par où les prendre pour les gravir. La chute des eaux en avoit emporté les terres dont on les avoit recouverts, et ce coteau étant fort élevé, c'étoit un pas très dangereux pour toute espèce de voitures. Avec de la patience nous en vîmes enfin à bout. Je montai comme je pus à pied, et, ayant gagné la hauteur, je rentrai dans mon cabriolet pour me retirer d'une boue profonde où je me trouvois engagé, quoique dans un pays de sable. Enfin nous voilà remis en train.

Nous suivons le chemin le plus tortueux et en même temps le plus désagréable dans ses points de vue. Ce sont des landes, des futaies dégradées, de mauvaises terres, quelques méchants vignobles. On trouve cependant de loin en loin quelque maison qui annonce un certain bien-être : telle est sans doute la maison sei-

(1) La route nationale actuelle ne franchit pas directement l'Adour à la sortie de Port-de-Lannes. Elle fait un détour et passe le fleuve du sud au nord, puis rejoint la vieille route du XVIII^e siècle.

gneuriale de Biodos (1), petite bourgade où nous parvinmes deux heures après notre départ du Port de Lanes. Nous poussâmes en avant par un chemin fort triste, qui nous conduisit dans une heure de temps à une tuilerie (2). Deux heures après, j'eus le plaisir de voir changer la scène : les maisons se rapprochent un peu plus ; elles ont quelque peu d'extérieur ; il en paraît de très riantes. De gros villages qui se succèdent (3) me conduisent enfin à la vue de Bayonne, que j'aperçois dans un enfoncement. Sa citadelle se présente en même temps, et, rencontrant le chemin de Dax, auquel va se réunir celui que nous suivons, nous tournons tout à coup sur la gauche pour descendre, par une avenue de gros chênes et sur un pavé rompu par mille ornières, dans le faubourg Saint-Esprit.

Bayonne. — Première promenade dans la ville.

Les premières maisons qu'on rencontre en y entrant sont assez maussades pour la plupart. La rue qu'elles bordent n'étant pas pavée est un vrai cloaque (4). Mais dès que je me fus avancé dans l'intérieur, je fus frappé d'étonnement à la beauté du coup d'œil que Bayonne présente.

Une grande place carrée, formée d'édifices neufs et d'une architecture uniforme (5), au milieu de laquelle est une fontaine abondante (6), aboutit au pont que l'on nomme du Saint-Esprit, la plus belle pièce de charpenterie que j'eusse encore vue (7). A la tête du pont est une barrière et au-delà un corps de garde. Nous nous y avançons, et me voilà roulant sur l'Adour avec la même assurance que sur la terre ferme. Un peuple nombreux alloit et venoit des-

(1) Biaudos, Landes, cant. de St-Martin-de-Seignanx, arr. de Dax.

(2) Cette tuilerie est indiquée sur la carte de Cassini, à gauche de la route en venant de Biaudos, près de Lataillade.

(3) Saint-Etienne et Haut-Saint-Etienne, commune de Bayonne.

(4) La rue Maubec.

(5) Sur les maisons de la place Saint-Esprit, construites au XVIII^e siècle par les négociants juifs, voir Henry LÉON, *Histoire des Juifs de Bayonne*. Paris, 1893, in-4^e, p. 402-407.

(6) Sur la fontaine de Saint-Esprit, voir E. DUCÉRÉ, *Histoire topographique et anecdotique des rues de Bayonne* (Bayonne, 1887-1894, 6 vol. et une table, in-12), t. VI, p. 148.

(7) Il avait 32 travées et une longueur totale de 134 toises 4 pieds (Bibl. de la ville de Pau, ms. du début du XVIII^e siècle, ayant appartenu à M. de Montheuil, colonel du génie, note au f° 1). Il avait été réparé en 1755 et en 1758. Il fut remplacé en 1770 par un pont volant (E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. VI, p. 108).

sus, de même que des voitures ; et plusieurs vaisseaux de toutes nations le bordoient de chaque côté. En arrivant à son extrémité, nous rencontrâmes les gardes de la douane, dont il fallut graisser la patte pour ne pas m'arrêter, et l'instant d'après nous passâmes sous une porte magnifique (1), où j'aperçus en faction une sentinelle devant un second corps de garde. Je sors de cet édifice par une barrière pour entrer dans une autre belle place (2), où se présente encore un autre pont, de la même construction que le premier. Celui-ci se nomme le pont Maïou (3). Dès que je l'eus passé, je fus bientôt à l'hôtel Saint-Etienne, la meilleure auberge de la ville (4), où je descendis à dix heures et demie, après cinq heures et demie de marche ou environ.

Je pris d'abord quelque repos ; je donnai mes soins à mon domestique, un peu ému encore de l'accès de la veille et de la fatigue de cette traite, et peu de temps après je m'habillai. On vint m'avertir pour dîner. Je descendis et je me trouvai en tête à tête avec un négociant étranger, qui me parut avoir le sang facile à s'enflammer. Je me composai avec lui tout le temps que nous vécûmes ensemble ; j'usai de beaucoup de ménagement et nous nous traitâmes de part et d'autre avec beaucoup de politesse.

Je n'étois venu à Bayonne que par curiosité. Cependant, dans l'idée que dans une ville de commerce on peut avec de l'argent trouver des occasions favorables à faire d'honnêtes profits, je m'étois fait adresser à Barèges par un ami deux lettres de crédit et de recommandation auprès de deux des meilleures maisons de

(1) La Porte de France ou de Saint-Esprit et le Réduit, stupidement détruits en 1907. Cf. E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. IV, p. 275-291.

(2) L'ancienne place Bourgeoise, entre la sortie du Réduit et le Pont Mayou, appelée au XVII^e siècle place de la Croix (E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. IV, p. 293-305).

(3) Le pont Mayou ou *Maior*, sur la Nive, cité dès 1236, construit lors de l'agrandissement de l'enceinte du Bourg-Neuf. Souvent emporté par les eaux, il avait été reconstruit en 1729 (E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. IV, p. 169-179). Il avait 8 travées et une longueur de 27 toises 2 pieds (Bibl. de la ville de Pau, ms. de Montheuil).

(4) L'illustre savant espagnol FLOREZ, l'auteur de l'*España Sagrada*, passa par Bayonne un an après, en juin 1766. Il a écrit ses impressions dans son *Viaje desde Madrid a Bayona de Francia*, insérée par son frère et compagnon de route F. MENDEZ dans les *Noticias de la vida y escritos del Rev. P. Mtro Fr. Henrique Florez*. Madrid, 1780, p. 167-215. Son témoignage est curieux à rapprocher de celui de notre Bordelais. Il logea, lui aussi, à l'hôtel Saint-Etienne, et il écrit à ce propos : « La meilleure hôtellerie est l'hôtel de Saint-Etienne, en lequel je fus, quoiqu'on dise que c'est aussi le plus cher. Il y en a un autre, appelé de Saint-Martin, à la porte d'Espagne. Celui de Saint-Etienne est près de la rivière. » (Trad. par E. DUCÉRÉ, *Les Fortifications du vieux Bayonne*, Bayonne, 1888, in-8° p. 87. Cf. aussi *Voyage du P. Florez de Madrid à Bayonne, en juin 1766*, tr. fr. dans *Etudes hist. et rel. du diocèse de Bayonne*, 1902, p. 538). C'est à l'hôtel Saint-Etienne que descendit, le 24 juin 1777, l'empereur Joseph II voyageant incognito sous le nom de comte de Falkenstein (E. DUCÉRÉ, *Hist. des rues de Bayonne*, t. III, p. 46.)

cette ville. Dès que je fus hors de table, j'allai chez mes correspondants leur présenter mes lettres de créance. M^{rs} L. et H. furent les premiers à qui je fis visite. M^{rs} D., chez qui je passai ensuite, me firent le même accueil que les premiers. Prévenus de mon arrivée, ces messieurs m'attendoient depuis la veille. Ils me firent mille offres de services et celles de leurs caisses. Je les en remerciai et je leur dis que je ne profiterois de ces dernières que dans le cas où je verrois jour à quelque opération lucrative ; que ma bourse étoit assez bien garnie encore pour mes besoins journaliers ; que tout ce que je leur demandois quant à présent, c'étoit de me faire voir tout ce qui dans leur ville étoit digne d'attention. M^{rs} L. et H., les seuls en état de me faire ce plaisir, s'offrirent très obligamment de m'accompagner partout où je voudrois, et M^r H., entre autres, s'étant mis à même sur-le-champ de réaliser ses politesses, je commençai dès ce moment à parcourir la ville.

La plupart des maisons dans son intérieur sont construites de bois et de brique, celle-ci recouverte de plâtre, celui-là peint en rouge (1). Les rues sont étroites, sombres et pavées d'un caillou rond si petit qu'il blesse les pieds (2). Nous descendîmes par la Poissonnerie (3) sur le bord de la Nive, petite rivière qui descend des montagnes et qui, après avoir traversé la Navarre, vient se jeter dans l'Adour au-dessous du pont Maïou. Ici nous la passâmes sur un autre pont, qu'on nomme Panetcau (4) et qui réunit cette partie de la ville où nous étions à un isthme que forme cette rivière par sa jonction avec l'Adour. Cet isthme fait une partie considérable de Bayonne, tant par son étendue que par la beauté et la multitude des maisons qui le couvrent (5). Il est défendu, ainsi que la grande ville, par un château où sont distribuées les troupes de la garnison. L'un se nomme le Château-Vieux (6) ; il est

(1) FLOREZ : « Les murailles [des maisons] sont aussi en briques avec des pièces de bois croisées en sautoir ; les escaliers et les planchers sont en bois. »

(2) FLOREZ : « Les rues sont toutes pavées de pierres posées de champ, semblables à des briques plantées sur le côté. Elles sont du reste assez larges et très propres ». YOUNG trouvera aussi que les rues sont larges (*Voyages en France*, t. I, p. 74).

(3) La rue Poissonnerie, une des plus vieilles de Bayonne, rue populaire et marchande, conduisant de la rue d'Espagne à la Nive. Elle avait pris son nom du marché au poisson qui y fut tenu depuis le moyen-âge. (E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. II, p. 59-91).

(4) Le pont Pannecau ou *Bertaco*, le plus ancien pont de Bayonne, sur la Nive, fait communiquer la rue Poissonnerie et le quartier de Pannecau. (E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. IV, p. 187-205). Il avait 7 travées et une longueur de 27 toises 2 pieds, comme le pont Mayou (Bibl. de la ville de Pau, ms. de Montheuil).

(5) Le Petit-Bayonne, Fancien Bourg-Neuf, créé au XII^e siècle par l'évêque Raymond de Martres.

(6) Construit sur l'ancien castellum, il apparaît dans les textes vers la fin du XII^e siècle. Sur son rôle dans l'histoire de Bayonne, voir E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. II, p. 157-200).



situé dans la grande ville ; l'autre, le Château-Neuf, et celui-ci se trouve dans l'isthme (1). Nous nous avançâmes vers ce dernier et nous nous amusâmes un moment à voir faire l'exercice aux soldats (2). L'exercice à la prusienne est actuellement à la mode pour toutes les troupes. Un vieux grenadier, que ces nouvelles évolutions fatiguoient, nous dit d'un ton guerrier : « On nous apprend aujourd'hui à nous battre à la prussienne, et le roi de Prusse quelque jour nous battra à la françoise. » Cette réflexion nous fit rire ; et M. H. et moi nous étâmes regardés, ne sûmes que lui répondre. Après avoir jeté un coup d'œil sur ce fort, qui a un air fort antique et qui n'a rien de remarquable (3), nous vinmes le long de l'Adour à la porte du pont Saint-Esprit, et je remarquai dans ce trajet plusieurs magasins placés sur le rivage. M^r H. m'apprit qu'ils étoient destinés au désarmement des navires, et il me fit observer combien leur situation économisoit à cet égard les frais de transport.

Nous nous avançâmes sur le pont, et à une certaine distance je fis attention à un pont-levis qui se lève en deux pentes quand il est besoin de faire remonter l'Adour à quelques vaisseaux (4). J'admirai la solidité, la largeur et l'étendue de ce pont, sur lequel nous nous promenâmes. Une rampe de bois y règne de chaque côté d'un bout à l'autre, et l'on a de distance en distance pratiqué des sièges, sur lesquels on jouit en causant du plaisir du passage. C'est un mouvement perpétuel des servantes de la ville ; elles sont obligées d'aller chercher l'eau à la fontaine qui est au milieu de la place du faubourg Saint-Esprit, l'unique qui soit potable dans Bayonne (5). Nous poussâmes jusque là, mon compagnon et moi, et après avoir bien considéré ce qu'il y avoit de remarquable, nous revîmes sur le pont, qui me sembla toujours la pièce la plus curieuse. M^r H. m'apprit que le faubourg que nous venions de quitter étoit pour la plus grande partie occupé par des Juifs, dont le nom et la mine étoient en si grande horreur à Bayonne que non-seulement personne ne frayoit avec eux, mais

(1) Elevé sur la hauteur de Mocoron, après 1451, à la suite de l'occupation française, il ne fut achevé que sous Charles VIII. (Cf. E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. V, p. 69-93).

(2) Le régiment en garnison à Bayonne de 1768 à 1765 était celui des grenadiers royaux. (E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. V, p. 79).

(3) Voir la *Vue* de J. Vernet, prise à mi-côte sur le glacis de la citadelle et où figure le Château-Neuf.

(4) Voir les deux *Vues* de J. Vernet, gravées par Cochin fils et J.-Ph. Le Bas en 1764.

(5) Garneray a figuré ces servantes avec leurs cruches sur la tête, dans sa *Vue du port de Bayonne prise de la place St-Esprit*. En 1700, on avait rédigé un cahier des charges, avec clauses spéciales, relatif aux servantes qui portaient à Bayonne l'eau de la fontaine Saint-Esprit. (Arch. munic. de Bayonne, CC 219, cité par E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. VI, p. 148).

qu'il ne leur étoit pas même permis de rester dans la ville après huit heures du soir (1).

En abordant la porte qui est à l'extrémité du pont, j'en examinai la noblesse et la force de la structure. Cet édifice est une sorte de cavalier construit sans doute pour la défense de la ville et des deux ponts (2). On en sort par un boyau en tournant, qui conduit au pont Maïou, qui de ces deux quartiers fait une très belle place ; c'est la place Grammont. Elle est formée, du côté de la grande ville, par une rangée de très hautes et de très belles maisons, bâties de pierre dure et au devant desquelles est un vaste quai, le long de la Nive. C'est là où, à midi et vers le soir, se rendent tous les négociants pour conférer ensemble de leurs affaires (3). Nous y promenâmes jusqu'à la nuit, Mr H. et moi ; et Mr L. son associé, étant venu le joindre, ils me prièrent de dîner fort obligeamment pour le lendemain. Je leur promis, et dans la crainte de les importuner, je pris congé d'eux et nous nous séparâmes.

Je trouvai trois messieurs de plus à mon auberge : un officier irlandois au service d'Espagne, un jeune négociant de l'Agenois et un jeune homme de Languedoc. Ces deux-ci venoient ensemble de Madrid et ils devoient se séparer ici pour prendre chacun la route de leur patrie. La conversation ne roula que sur l'Espagne. L'officier, en assez mauvais françois, nous fit comprendre combien il étoit mécontent de son service. Nos deux jeunes gens n'étoient occupés que de leurs affaires ; c'étoit tout ce qu'ils rapportoient de Madrid. Cet entretien me parut si insipide que, dès que nous eûmes soupé, je montai dans ma chambre. Je me refis pendant la nuit de la fatigue de mon voyage, et je profitai de mon loisir jusqu'à neuf heures du lendemain.

(1) Le 23 août 1691, le corps de ville rendit une ordonnance défendant aux Juifs Portugais de coucher dans la ville, « sous quelque prétexte que ce soit. » Cette ordonnance avait été confirmée par le roi le 16 juillet 1706, à l'occasion de l'affaire Cardoze. En 1759, le comte de Gramont ayant levé l'interdiction en faveur d'un sieur Quirós, maître à danser, le corps de ville protesta, Gramont maintint la permission « sans tirer à conséquence. » (Henry LÉON, *Histoire des Juifs de Bayonne*, p. 30, 40-41, 67-68).

(2) La porte de France venait d'être reconstruite et achevée en 1760. (E. DUCÉRÉ, *Hist. des rues de Bayonne*, t. IV, p. 284).

(3) FLOREZ : « De l'autre côté du pont et de la rivière est la place de Gramont avec la maison du Consulat, et le haut du pavé est bordé de belles et hautes maisons de pierre garnies de jolis balcons de fer peu saillants dans la rue. » (E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, p. 85). C'est la place de la Liberté, l'ancienne place du Piémont, qui prit en 1697 le nom de Gramont, du maréchal qui en bâtit le quai et qui l'aplanit. En 1764, elle avait été pavée depuis le moulin de la ville (magasins de la Ville-de-Bayonne) jusqu'à l'entrée de l'Allée Marine. (E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. III, p. 59-79).

Promenade à la Barre

Dès que je fus éveillé, j'appelai mon domestique, auquel j'ordonnai d'apprêter mes chevaux ; et dès qu'ils furent en état, je pris avec lui le chemin de la mer. La curiosité de voir la fameuse barre de Bayonne fut le motif de cette promenade. Nous passâmes la Nive et l'Adour, et, après avoir traversé le faubourg Saint-Esprit, nous rencontrâmes au pied de la citadelle le chemin que nous devions suivre. Il coupe un marais en deux parties et il vient aboutir à un monastère de Bernardins, dont la position sur le bord de la rivière et à un gros quart de lieue seulement de la ville doit en rendre le séjour fort gracieux (1). De cette maison on découvre des mornes de sable fort élevés, où sont placées des vigies dont la destination est d'avertir les négociants de tout ce qui paroît à la mer. On aperçoit leurs signaux de dessus le pont Saint-Esprit ou de l'Allée Marine, et d'un clin d'œil on apprend de la sorte à Bayonne tout ce qui se passe.

La mer mugissoit horriblement. Un gros vent de nord-ouest enfloit prodigieusement ses ondes et elle battoit la côte avec un bruit épouvantable. Je m'avancai vers un gros de travailleurs occupés à retirer de dessous le sable quantité de belles mâtures qui y étoient enterrées, et j'atteignis peu après un petit village, qu'on nomme le Boucau. Là quantité de voitures se chargeoient de chaux et de ciment, que l'on y fabriquoit pour être employés à la superbe chaussée que l'on construisoit depuis cet endroit jusques à la mer. Cet ouvrage, qui se fait aux dépens du Roi (2), est une digue de 25 pieds d'épaisseur par le haut, de plus de 40 dans ses fondements assis sur pilotis, de 20 d'élévation, bâtie de gros quartiers de pierre, liés d'un bon mortier de ciment, et de trois quarts de lieue d'étendue. Cette dépense est d'autant plus considérable que la pierre est fort rare aux environs, que cette entreprise occupe journallement cinq cents hommes, outre les voi-

(1) C'est l'abbaye de Saint-Bernard, couvent de femmes et non d'hommes. Il y avait là, au XVIII^e siècle, un pensionnat pour les enfants riches de Bayonne et des environs. Une supplique de l'abbesse, adressée au corps de ville de Bayonne, à la fin du XVIII^e siècle, pour protester contre un projet de réunion de l'abbaye à celle de Saint-Sigismond d'Orthez, dit que l'air y était très pur et qu'il y avait nombre de pensionnaires et même de filles envoyées par lettres de cachet. (DUBARAT, *Le Missel de Bayonne de 1543*. Pau, 1901, in-4°, p. CCCXCIII.) Voir aussi un mémoire des officiers municipaux de Bayonne, du 18 novembre 1775, qui protestait contre le transfert à Saint-Bernard de l'hôpital militaire pour des raisons d'hygiène. (E. DUCÉRÉ, *Histoire des rues de Bayonne*, t. VI, p. 270-272.)

(2) En décembre 1764, le roi avait accordé, pour continuer les travaux, un fonds de 200.000 livres. (E. DUCÉRÉ, *Les Correspondants militaires de la ville de Bayonne*, dans le *Bull. de la Soc. des Sciences et Arts de Bayonne*, 1884, p. 85.) FLOREZ dit qu'en 1766 le môle en construction avait un quart de lieue de longueur. (*Op. cit.*, p. 85.)

tures, et que l'on a sans cesse à lutter contre la brise des eaux et la mobilité continue des sables, que le vent transporte et entasse à son gré ça et là. Aussi la destination de cette chaussée n'est-elle que de les contenir et de les empêcher de se précipiter dans le fleuve, dont, en comblant le lit insensiblement, ils feroient (1) cesser totalement la navigation. Un autre objet que l'on se propose encore, non moins important, c'est de resserrer le lit de l'Adour et de diriger ses courants de manière à rompre et à entraîner la barre qui en bouche l'entrée (2).

Je poursuivis mon chemin jusques à cette barre, et comme la mer étoit basse, je la découvris dans son entier. C'est un grand banc de sable, que les flots entassent par travers du fleuve, et sur lequel il n'est possible aux vaisseaux de passer que de haute mer ; encore n'est-ce qu'en des endroits connus et avec des précautions que l'inconstance de ces passes rend très difficiles. Aussi des pilotes lamaneurs sont-ils sans cesse occupés à en étudier et à en marquer les variations.

J'approche du bord de la mer. Elle étoit furieuse. J'avance sur le sable, sur lequel elle déploie ses vagues écumantes. Quel spectacle ! Des montagnes humides s'élançant vers les cieux se replongent bientôt en se précipitant les unes sur les autres dans d'affroyables abîmes. Elles en sont rejetées de nouveau pour s'engloutir, l'instant d'après, par des chutes et des élancements alternatifs. Les flots, repoussés par les flots, se succèdent, s'abaisse, se relèvent, bondissent tour à tour, et, fondant sur le rivage avec d'affreux mugissements, semblent menacer la terre de la couvrir de leurs ondes. Assise sur ces bords, la nature, d'un air serein, leur trace du doigt leurs limites, et la mer, saisie de respect, recule en frémissant sans oser les passer. Quelle étendue ! la vue se perd dans ces espaces immenses ; ne les prendroit-on pas pour les bornes du monde, après lesquelles commence l'empire du chaos ?

Telle vraisemblablement devoit être l'idée que s'en formoient les paisibles humains dans cet âge d'or où, leur cœur inaccessible aux attractions d'une cupidité téméraire, ils étoient bien éloignés d'imaginer des routes au travers d'un élément aussi perfide, dans ce siècle où l'on ne connoissoit de vrais besoins que ceux qu'impose la nature sobre, frugale et raisonnable. L'avarice ne pouroit point des mortels avides sous des zones inconnues, pour y assouvir, au risque de mille dangers, leurs désirs insatiables. Contents des fruits de leurs domaines, du lait et des toisons de leurs troupeaux, si jamais ils les promenoient sur le bord de la mer, ils la contemploient avec respect et leur âme n'y concevoit

(1) Le manuscrit porte *fesoient*, qui est une faute évidente de copie.

(2) GUIBERT n'eut ni le loisir ni l'envie d'aller voir ces travaux. (*Voyage en France*, p. 299-300.)

autre chose que l'image de l'éternelle immensité. Plus sages que leurs enfants, ils ne plaçoient les agréments de la vie que dans cette paix intérieure qui en fait les véritables délices et dans ce silence des passions que l'on n'obtient que par l'esclavage habituel où l'on sait les réduire.

Un tableau si frappant des dangers où nous exposé notre cupidité étoit bien propre à me faire naître ces réflexions. Malheureusement elles s'évanouissent en perdant de vue le spectacle qui les inspire. Il n'est pas de navigateur à qui elles ne se présentent et qui ne les oublie lorsqu'éloigné du danger, il ne raisonne que d'après ses désirs. Ces réflexions m'accompagnaient à mon retour. Il étoit onze heures quand j'arrivai à Bayonne. Je m'habillai plus décentement et je me rendis peu après à la place Grammont, où j'étois attendu par M^{rs} L. et H. Dès qu'ils eurent terminé leurs affaires, ils m'emmènèrent avec eux.

Entre autres objets qui nous occupèrent pendant le repas, on n'oublia pas les affaires du commerce. Je m'étois aperçu qu'il n'étoit pas, à beaucoup près, aussi florissant qu'à Bordeaux. Ces messieurs en convinrent aisément, et ils m'avouèrent même qu'on ne faisoit plus rien à Bayonne, que les pertes qu'on avoit essuyées dans la dernière guerre (1) ayant resserré notre navigation, cette ville en éprouvoit tout le désavantage ; qu'il en étoit encore pire de Saint-Jean-de-Lus, où je leur annonçai que je me proposois de faire une tournée ; que ce port étoit entièrement ruiné (2) et qu'il n'étoit plus là un seul négociant ; que la perte de nos sécheries en Canada l'ayant privé de la pêche à la morue et de la baleine, je n'aurois en y allant d'autre satisfaction que de voir une plage différente et la mer sous un autre point de vue (3).

Nous nous entretenimes ensuite des mœurs du pays. Ces messieurs m'apprirent que les femmes, qui dans cette saison se tenoient presque toutes à la campagne, vivoient dans une retraite presqu'habituelle ; qu'elles ne sortoient guère que pour aller les dimanches à la messe et à l'Allée Marine ; que leur retraite néanmoins ne privoit personne du plaisir de les voir chez elles ;

(1) La guerre de Sept Ans.

(2) Par la tempête du 22 janvier 1749, qui renversa 7 maisons et 20 enclos de jardins et détermina le dépoulement de la ville. « Saint-Jean-de-Luz et Cibouré, qui comptaient au recensement de 1730, l'une 10000 habitants, l'autre 4000, n'en montrent plus, en 1755, que 3367 et 6781 ; diminution totale, 9000 environ. » (L. GOYETCHE, *Saint-Jean-de-Luz historique et pittoresque*. Paris, 1883, in-8°, p. 157 et 160.)

(3) GUIBERT écrira, le 1^{er} août 1785 : « Saint-Jean-de-Luz, autrefois plus considérable, se dépeuple insensiblement depuis quelque temps ; ne fait plus la pêche à la baleine, qui y avoit autrefois apporté des richesses... Ils vont encore à celle de la morue, fort tombée depuis l'avant-dernière paix. Elle paraît se relever depuis celle-ci. Vingt-sept bâtiments de Saint-Jean-de-Luz y ont été cette année, chacun portant depuis 15 jusqu'à 20 hommes. » *Voyage en France*, p. 284.)

qu'elles étoient même naturellement galantes, d'un caractère fort civil, d'un esprit vif et d'une humeur enjouée ; que leurs plaisirs les plus ordinaires étoient quelques parties de jeu ou de campagne, dont elles faisoient toujours l'agrément ; que, d'ailleurs, elles étoient généralement bien de leurs figures, d'un beau sang, se mettant avec goût, mais avec moins de grâce toutefois que nos Bourdeloises (1) ; que les hommes, la plupart inoccupés par état ou par le malheur du temps, formoient différentes coteries, dans lesquelles en général on aimoit à jouer gros jeu ; que le peuple, grossier partout, se ressentant ici des mœurs espagnoles, étoit rustre, incivil et brutal plus que partout ailleurs ; que la vie, quoique plus chère que dans tous les endroits que j'avois parcourus, ne l'étoit cependant pas trop ; que la pêche et la chasse fournisoient abondamment de quoi se régaler, et la boucherie une viande constamment saine ; que le pain étoit excellent et à un prix honnête, et qu'il descendoit du Béarn et des environs de Bayonne des vins de provision, tels que le Jurançon et le Capbreton, qui ne le cédoient point aux vins de Bordeaux.

J'étois dans ce moment à même de juger de ce dernier article, et, en bon patriote, je me donnai bien garde de le leur passer. Je convins avec eux que ces vins avoient de la finesse, de la légèreté, mais qu'ils étoient trop fumeux pour un ordinaire ; qu'ils devoient convenir à leur tour que nos vins de Graves avoient plus de délicatesse, nos vins de Médoc plus de parfum, de sève et de moelle, nos vins de Canon (2) autant de finesse et quelque chose dans le goût de plus flatteur et de plus distingué, ceux de Saint-Emilion autant de feu et de légèreté, mais, plus familiers, qu'ils étoient d'un usage moins dangereux. Je n'oubliai pas nos vins blancs de Graves, de Carbonnieux, de Séron (3), de Barsac et de tant d'autres crus, propres à contenter toutes sortes de goûts. On servit du blanc et du rouge de divers pays, et, cette dispute s'étant échauffée, nous la terminâmes à bons coups de verre.

Après le dîner, M. L. me fit ses excuses sur ce qu'il ne pouvoit plus longtemps me tenir compagnie, et il me remit entre les mains de M. H., avec lequel j'allai à la promenade. Nous passâmes d'abord par l'Allée Marine. Elle est, comme je l'ai déjà dit, située au confluent de la Nive et de l'Adour. C'est un ouvrage nouveau, que l'on allonge peu à peu et que l'on se propose de pousser fort

(1) Voir sur les Bayonnaises la première lettre de la comtesse d'Aulnoy (*La Cour et la Ville de Madrid vers la fin du XVII^e siècle, relation du voyage d'Espagne par la comtesse d'Aulnoy*, éd. nouv. de M^{me} B. Carey (Paris, Plon, 1874, 2 vol. in-8^o), t. I, p. 26).

(2) Nom de plusieurs crus célèbres du Saint-Emilionnais et du Fronsadais ; il s'agit ici de ces derniers.

(3) Cérons,

loin dans la suite (1). Le moyen dont on se sert pour continuer l'exécution de ce projet est remarquable. Les bourgeois de Bayonne ont de grands priviléges ; on ne les acquiert que par la construction de tant de toises d'un quai dont cet ouvrage est revêtu. La portion de ce quai déjà construite est d'une si grande commodité pour le commerce qu'on a l'agrément d'y amarrer les navires à de grosses boucles (2), et de passer de terre à bord au moyen d'une planche qui épargne bien des frais. Il étoit alors deux gros vaisseaux du Roi où l'on passoit de la sorte. Outre la commodité de ce quai pour le commerce, on a celle de la promenade. On y plante le long de la rivière plusieurs rangées d'ormeaux à mesure qu'il s'étend, et les premiers plantés forment déjà un effet charmant.

M. H. et moi nous traversâmes ensuite un marais pour aller voir la maison du fameux d'Anglade, dont l'auteur des *Causes célèbres* nous a conservé le souvenir avec l'histoire de ses malheurs (3). C'est un édifice à l'antique, au devant duquel règne un péristyle en face de l'Adour. Ce devoit être autrefois un séjour fort agréable, mais aujourd'hui tout tombe en ruines. Nous parcourûmes une vaste avenue située au-devant de la porte. Les arbres qui la composent sont fort gros et si touffus que le soleil n'y pénètre jamais. On y a établi une corderie (4). Nous coupâmes de là par quelques jardins pour aboutir à une allée nouvelle (5) qui se joint à l'Allée Marine et conduit à la porte d'Espagne (6) pour où nous rentrâmes dans la ville.

J'observai plusieurs femmes qui en sortoient, montées sur des

(1) L'Allée Marine fut commencée par M. de Moracín, maire de Bayonne en 1727. Primitivement elle longeait l'Adour sur l'emplacement du quai de la place d'Armes, jusqu'à celui qu'occupait la Porte Marine, aujourd'hui détruite. En 1738, le corps de ville l'élargit de deux autres allées. On construisit un quai. En 1754, ce quai fut prolongé jusqu'en face du moulin de Tarride. L'architecte Luscat fut chargé de la construction d'une cale. En 1749, la vil'e reçut de Pierre Andriette jeune un don de 600 l. pour la prolongation des allées. (E. DUCÉRÉ, *Hist. des rues de Bayonne*, t. II, p. 320-324.)

(2) Arch. mun. de Bayonne, CC 193. — Cf. E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. II, p. 324.

(3) Allusion à Laurent Guillemot, sr d'Anglade, condamné aux galères, pour vol, par arrêt du Parlement de Paris du 16 février 1688. Il mourut à Marseille, à l'hôpital des forcats, le 4 mars 1689. Après sa mort, les véritables auteurs du vol furent découverts. D'Anglade fut réhabilité par arrêt du Parlement du 17 juin 1693. Cette erreur judiciaire est contée dans les *Causes célèbres et intéressantes avec les jugemens qu'ils ont décidées* [par Gayot de Pitaval], nouv. éd. Paris, 1738, in-12, t. I, p. 481-649.

(4) La promenade des Glacis et la corderie Lannes.

(5) Les allées d'ormeaux, plantées en 1753, sur le glacis de Lachepaillet, par le corps de ville, à la suite du passage du marquis de Paulmy, dont elles prirent le nom. Elles joignaient l'Allée Marine au chemin royal de Saint-Jean-de-Luz. Les plans en furent dressés par le dessinateur Réveillaud. Elles comptaient 315 ormeaux qui, n'ayant pas réussi, furent remplacés en 1765. (E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. IV, p. 79-89.)

(6) La porte d'Espagne, ancienne porte Mignon ou Saint-Léon, reconstruite par Vauban.

mues deux à deux, l'une deçà, l'autre delà, au moyen d'une machine attachée sur le bât, ce qui me parut très commode et d'une bonne invention. Cette machine est composée de deux pièces de bois, d'environ cinq pieds de longueur, arrêtés ensemble par des traverses d'environ d'un pied et demi. A chaque extrémité des pièces, s'élèvent deux montants assujettis par des petites traverses et qui servent à retenir le corps et à l'empêcher de choir de côté. On place comme je viens de le dire cette machine sur le bât par travers de la mule, sur laquelle on a soin de bien fixer le tout, et au moyen d'un avantage (1) et d'une personne qui soutient d'un côté, tandis qu'une femme saute dextrement de l'autre, deux femmes se trouvent assises côté à côté et en équilibre (2).

Les paysannes sont la plupart vêtues d'étoffes grossières de laine noire ou brune et portent par dessus leur coiffe un chapeau abattu de la même forme que les nôtres. Cette coiffe varie selon les cantons. Les Basquaises qui servent dans presque toutes les maisons de Bayonne n'ont sur la tête qu'une sorte de coiffe de bonnet, dont le fond pend sur le col et contient leurs cheveux. Elles sont la majeure partie habillées de cette sorte d'habits courts dont les dames font usage dans leur déshabillé du matin et qu'elles nomment casaquin, compère, pet-en-l'air. Ces habits et la jupe, qui est très courte, sont de coton ou de cotonille. Elles s'ajustent d'ailleurs si mal qu'elles ont très mauvaise grâce. Cependant elles sont d'une physionomie gentille, d'un air découpé, d'un regard vif et lascif et d'un maintien si effronté qu'il est aisément de juger que leur conquête ne coûte pas de grands efforts.

Avant de parvenir à la porte d'Espagne, on pénètre par un chemin en tournant dans un ravelin entouré d'un fossé sec, ainsi qu'une demi-lune où l'on passe ensuite au moyen d'un pont de bois, et d'où nous aboutîmes à la porte, qui est un très bel édifice. A chacun de ces ouvrages est un corps de garde. La ville est enfermée d'un rempart en bon état, flanqué de distance en distance de gros bastions, le tout entouré d'un fossé sec où l'on peut introduire l'eau au besoin.

Nous traversâmes bientôt la ville, et en suivant le pont Maïou et le pont Saint-Esprit, nous nous rendîmes par le faubourg de ce nom au lieu où se tiennent les chantiers (3). De là nous montâmes

(1) C'est, en terme de marine, la partie de l'avant d'un vaisseau qui fait saillie sur l'étrave. Ici le mot signifie simplement *saillie*; c'est, d'ailleurs, son sens primitif.

(2) Le cacolet. J. Vernet l'a figuré dans sa *Vue de la ville et du port de Bayonne prise de l'allée de Boufflers, près la porte de Mousserolle*. On sait que le cacolet bayonnais a toute une littérature. Cf. E. DUCÉRÉ, *Hist. des rues de Bayonne*, t. I, p. 213 et suiv.

(3) Le quai de Lavoye, concédé le 20 octobre 1702 à M. de Lavoye, ingénieur militaire (E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. VI, p. 188-191). FLOREZ dit en parlant de Saint-Esprit : « On travaille de ce côté de la ville beaucoup de pièces de bois pour de petites embarcations que l'on construit sans cesse. » Voir la *Vue de J. Vernet*, où les chantiers sont figurés au premier plan,

à la citadelle. Elle est située sur une hauteur qui commande aux trois parties de la ville, au port et à la campagne (1). C'est un carré régulier, fortifié à la manière de M. de Vauban, accompagné de trois demi-lunes, dont une regarde le faubourg sur lequel elle domine, et les deux autres la campagne. Le tout est entouré d'un bon fossé sec et d'un chemin couvert. L'intérieur présente également un grand carré, sur trois faces duquel sont les logements des soldats et dont la moitié de la place est occupée par deux files de bâtiments destinés à l'état-major (2). Il est dommage que cette forteresse, dont la vue s'étend jusques bien avant dans la mer, soit dominée par un coteau voisin (3), comme la ville l'est également du côté de l'Espagne par différentes collines qui plongent sur elle (4). Du reste, l'accès de cette citadelle est très difficile : il n'est qu'une seule porte, placée du côté de l'Adour, où l'on ne parvient que par un chemin en glacis, d'une pente fort roide. Cette place n'est gardée que par une compagnie d'invalides.

Nous en descendîmes après avoir visité les remparts, et, revenant sur nos pas, M. H. me quitta sur la place de Grammont, pour vaquer à ses affaires. Je le remerciai de sa complaisance et nous nous séparâmes. Il étoit encore assez de bonne heure. Je profitai de ce temps pour visiter seul la cathédrale. Cet édifice, de forme irrégulière, me parut d'une architecture gothique. J'y entrai par une porte d'une structure fort bizarre et placée dans un des côtés, vis-à-vis l'Evêché (5). La principale entrée est sur une petite place où se tient le marché aux herbes (6). Cette église est vaste, mais sombre, et je n'y vis rien de remarquable que le maître autel tout au plus, qui, bâti à la romaine au milieu du chœur, se trouve surmonté d'un baldaquin (7). L'Evêché, renco-

(1) La hauteur de Castelnau.

(2) Sur la construction de la citadelle, voir E. DUCÉRÉ, *op. cit.*, t. VI, p. 312-316 et C^t DE BLAY DE GAÏX, *Histoire militaire de Bayonne* (Bayonne, 1908, in-8°), t. II, p. 287.

(3) La hauteur du fort St-Bernard. Dans son second projet de 1685, Vauban avait décidé de l'englober. Les travaux furent commencés, mais restèrent inachevés. (C^t DE BLAY DE GAÏX, *op. cit.*, p. 287.)

(4) Cf. l'opinion de GUIBERT : « Descendu à la citadelle : bonne et bien située. Ouvrage de M. de Vauban ; il faut toujours admirer la première pensée de ce grand homme. Il avoit un tact infaillible pour déconvrir les emplacements ; et jamais on ne voit, à côté de ses choix, la possibilité d'un choix meilleur. » (*Voyage en France*, p. 282.)

(5) Le porche ouest.

(6) La place Notre-Dame.

(7) FLOREZ : « Le grand autel est comme celui d'un oratoire, avec un dais suspendu au-dessus ; il est situé au milieu de la grande chapelle, derrière la grille. » (*Op. cit.*, p. 86.) L'autel de marbre de la cathédrale de Bayonne fut fait, d'après le dessin de Carle Vernet, par Verdiguier, « directeur de l'Académie de Marseille. » Il coûta 10500 livres. Les frais de transport de Marseille à Bayonne s'élevèrent à 1876 l. 4 s. Il fut fait par souscription publique, sur l'initiative de l'évêque Guillaume d'Arche (1745-1774), qui le consacra le 29 juin 1761. Cet autel, remplacé en 1855 par l'autel actuel, fut transporté dans les cloîtres de la

gné dans une sorte de cul-de-sac et dans un quartier fort isolé, me parut un hôtel fort ordinaire, à n'en juger que par l'extérieur (1).

Après avoir satisfait ma curiosité à cet égard, je revins sur la place de Grammont, où, ayant rencontré M. L., nous allâmes ensemble sur le pont Saint-Esprit, un des lieux les plus fréquentés. Nous y joignîmes un gros de négociants qui, ne s'entretenant que d'affaires de commerce absolument hors de ma sphère, me firent prendre le parti de la retraite d'autant plus volontiers que la fraîcheur de la soirée, diamétrallement contraire à ma santé, me fit craindre de l'exposer mal à propos. Je pris donc le chemin de mon auberge.

Les messieurs avec lesquels j'avois soupé la veille soupèrent encore avec moi ce jour-ci. L'un d'eux m'annonça son départ pour le lendemain. Je lui souhaitai bon voyage, et après avoir salué mes convives, je montai dans ma chambre. Je donnai mes ordres à mon domestique pour mon voyage de Saint-Jean-de-Lus, que j'avois projeté pour le lendemain matin, et je me couchai à bonne heure pour me mettre en état d'être au plus tôt sur pied.

Excursion à Saint-Jean-de-Luz

En effet, le jour suivant, je montai dans mon cabriolet vers les quatre heures et je me mis en route. L'indigne chemin que celui de Saint-Jean-de-Lus pour un chemin de poste ! Des montées et des descentes continues et des plus rudes en font le moindre désagrément. Une heure après notre départ, nous parvîmes au village de Bidar (2), après lequel nous nous trouvâmes dans un pays épave (3), où l'on ne voit que des troupeaux (4). Heureusement est-on dédommagé de l'ennui qui inspire la vue d'un pays si désert par celle de la mer qui, par les différentes sinuosités du chemin, tantôt s'approche ou s'éloigne de nous ou tantôt se dérobe entièrement à nos regards. Nous eûmes tout le plaisir de ce spectacle. Il faisoit un temps charmant ; la mer étoit belle ; plusieurs bar-

cathédrale et laissé à l'abandon. « Il a disparu peu à peu, emporté pièce à pièce des mains peu délicates. » (DUBARAT et DARAMATZ, *Recherches sur la Ville et l'Eglise de Bayonne*, t. I, Bayonne-Pau, 1910, in-4°, p. 281, 458-462.)

(1) Sur le palais épiscopal, voir E. DUCÉRÉ, *Hist. des rues de Bayonne*, t. II, p. 213-218.

(2) Bidart.

(3) Épave, adjetif, est un terme juridique, qui signifie : qui est égaré, dont on ne connaît pas le propriétaire. L'auteur le prend dans le sens de *desert*, *inculte*.

(4) Ce n'est pas l'opinion de GUERIN, qui écrit : « Pays de Bayonne à Saint-Jean-de-Luz, agréable, sans que la culture soit remarquable. » (*Voyage en France*, p. 284.)



ques et quelques vaisseaux voguoient tranquillement sur ses flots, et nous les distinguions bien au large du haut des collines où nous passions.

Nous eûmes cette récréation jusqu'à Guettaritz (1), gros bourg que nous joignîmes après deux heures de marche. Nous rencontrâmes à la sortie une rude descente, qui nous conduisit au fond d'un vallon assez large, dans lequel la mer venoit déployer ses vagues et où se jetoit un ruisseau que nous passâmes sur un fort mauvais pont (2). Il nous fallut d'abord après remonter une côte fort élevée (3), du haut de laquelle nous découvrîmes dans un enfoncement Saint-Jean-de-Lus, où nous arrivâmes enfin après quatre heures d'un chemin des plus fatigants par lui-même et des plus désagréables.

Saint-Jean-de-Lus est un bourg de France des plus considérables. Il est entièrement ouvert. La mer le borde au nord ; la petite rivière d'Asquin (4) l'entoure au couchant et au midi, et il est assis entre deux collines qui le dominent.

Le fils de l'aubergiste chez qui j'étois descendu, instruit du motif de mon voyage, s'offrit à me servir de guide pour satisfaire ma curiosité. Il me mena d'abord sur un quai qui règne le long du rivage. La mer étoit calme, et néanmoins elle brisoit encore sur la côte avec beaucoup de bruit.

Là se présente une rade foraine, en face au nord-ouest et découverte de la part du nord-nord-ouest et de l'ouest-nord-ouest. Elle forme une grande anse enfermée par deux mornes qui s'avancent de demi-lieu au large, ce qui lui donne la figure d'un croissant dont le diamètre peut avoir environ demi-lieu d'étendue. En vain a-t-on élevé de 20 à 25 pieds de hauteur cet immense quai sur lequel nous sommes. La mer, dans sa furie, le franchit ; elle le couvre d'un tas de galets et, bondissant par dessus, elle sape et renverse les maisons qui en sont à 15 ou 20 toises de distance (5). Aussi de ce côté Saint-Jean-de-Lus ne présente-t-il que des ruines. Cette rade est très dangereuse ; les vaisseaux, n'y trouvant nulle part un ancrage favorable, y périssent pour l'ordinaire du moindre gros temps, s'ils n'ont pas le bonheur de gagner un abri unique

(1) Guéthary.

(2) L'Ouhabia.

(3) La côte d'Acotz.

(4) Ascaïn. C'est la Nivelle.

(5) Cf. le mémoire des bayles et jurats du 24 novembre 1768 : « Le 22 du mois de novembre 1768 jusqu'au 24 inclusivement, la mer a été si violemment agitée que nos communautés ont été exposées aux plus grands dangers. La mer passant du côté de Saint-Jean-de-Luz par dessus le mur de garantie, entroit dans toutes les rues, qui ont été inondées, et dont plusieurs maisons et jardins ont eu à souffrir considérablement. L'estacade de garantie a été presque toute emportée par la violence de la mer... » (E.-M. FRANCOIS-SAINT-MAUR, *Coup d'œil sur le passé et l'avenir de Saint-Jean-de-Luz*, Pau, 1858, in-8°, p. 46.)

que la nature a ménagé. C'est dans cet endroit et sur un des mornes, situé au couchant, qu'on a bâti un petit fort, nommé le Socouar, qui défend l'entrée du port (1). C'est là que se tiennent les vaisseaux pour se mettre à couvert des vents d'ouest et d'ouest-nord-ouest. Encore cet asile est-il interdit aux gros bâtiments, à raison du peu de profondeur de la mer, qui les laisse à sec sur le sable à chaque descendant (2).

Nous poursuivîmes le long du rivage jusqu'à l'embouchure de la rivière. Je remarquai que, malgré la précaution que l'on a prise d'en revêtir les bords d'un et d'autre côté d'un gros mur, le sable, qui est poussé par la brise du large, la comble en telle sorte qu'il s'y forme une barre aussi dangereuse que celle de Bayonne. Aussi est-il impossible aux vaisseaux et aux barques même d'y pénétrer hors de la pleine mer. Cette rivière se change en un bassin dans l'intérieur du bourg, où les petits bâtiments sont en sûreté. Ce bassin revêtu d'un quai tout autour, on peut sauter aisément de bord à terre, comme on fait à celui de La Rochelle. C'est là que sont placées les plus belles maisons, occupées autrefois par des négociants millionnaires et aujourd'hui à peine habitées. Ce quai nous conduisit à un pont qui traverse la rivière et au bout duquel en est un second, qui mène au travers d'un marais au bourg de Sibourre (3), tout voisin de Saint-Jean-de-Luz et par où l'on passe au Socouar. A peu de distance de ce pont, se trouve un monastère de Récollets. Il me parut fort vilain et participer au désordre général du canton. J'admirai la paresse de ces pères, qui leur fait laisser sans culture un très bon et très vaste jardin (4). Je ne fis qu'entrer et sortir, et n'ayant plus rien à voir d'intéressant dans le bourg, je me rapprochai de mon auberge.

En passant devant l'église paroissiale, j'eus la curiosité d'y entrer. C'est un édifice très vaste, au fond duquel est un maître-

(1) Le fort de Socoa. Cf. GUIBERT, p. 287 : « De l'atelier des travaux, été voir le fort Socoa, petit fort bâti par M. de Vauban, assez bon pour son objet. Il couvre un petit port particulier, dont le défaut, ainsi que celui de Saint-Jean-de-Luz, est qu'il atterrit à la basse-mer, ce qui fait toujours un tort infini aux bâtiments. »

(2) La construction des deux jetées de Sainte-Barbe et de Socoa ne commença qu'après la tempête de mars 1782. Guibert visita les travaux le 2 août 1785, avec l'ingénieur Descolins, qui les dirigeait. Il y avait déjà « soixante toises de jetée finies entièrement du côté de Sainte-Barbe. La jetée avait 60 pieds de base et quarante au sommet ; la mer, qui est terrible dans cette baie, fait quelquefois des avaries aux travaux, mais elle a été forcée de respecter ce qui est entièrement fini ; elle y blanchit son frein en mugissant. » (*Voyage en France*, p. 285-286). Cf. L. GOYETCHE, *op. cit.*, p. 167-170 et voir les doc. cités ou analysés par FRANÇOIS-SAINT-MAUR, *op. cit.*, p. 47-52.

(3) Ciboure.

(4) C'est le couvent fondé le 13 décembre 1612, dans l'ilot qui sépare Saint-Jean-de-Luz de Ciboure, et auquel Mazarin fit don, en souvenir de son passage, de l'élegant fontaine qu'on peut voir encore, très mutilée, au milieu de la cour,

autel fort exhaussé. Trois rangs de galeries placées l'une sur l'autre en font le tour. C'est tout ce que j'y trouvai de remarquable, si je compte pour rien quantité de draps mortuaires dont le pavé est couvert. J'ai autrefois observé le même usage dans celle de La Teste.

A peine rentré dans mon auberge, on vint me demander si je voulois voir le convoi d'un enfant du peuple. Je n'en fus pas curieux et je m'en repentis : car, étant sur la porte comme on sortoit de l'église, je comptai plus de cent femmes qui se retiroient de cette cérémonie, vêtues de noir et recouvertes d'un grand crêpe en forme de voile. C'est l'habit ordinaire de ces pompes funèbres.

Les frais funéraires sont très coûteux dans ce lieu-ci, de même que dans toute l'Espagne. Les prêtres s'y font payer très chèrement. On met beaucoup de façons à ces cérémonies mortuaires. Tous les parents du défunt, ses amis, ses voisins y assistent en habit de deuil, et tout ce monde est festiné aux dépens des vivants pour le repos de l'âme du mort. Aussi son héritage ne suffit-il pas souvent aux frais de cette lugubre fête (1).

Retour à Bayonne et départ pour Dax

Dès que j'eus diné, je quittai Saint-Jean-de-Lus, peu satisfait de ma curiosité, et je repris la route de Bayonne. En approchant de cette ville, qui de loin paroît sous les pieds, on rencontre sur le bord du chemin quelques maisons de campagne qui n'ont rien de bien frappant. J'arrivai assez à bonne heure pour avoir le loisir de faire un tour de promenade. Je la dirigeai vers la maison de M^{rs} D. Je passai en y allant sur le pont Panneau et je fis attention à une grue placée dans le milieu, que je n'avois pas remarquée la première fois. On m'apprit que cette machine avoit la même destination que la lanterne de Mont-de-Marsan dont j'ai expliqué l'usage (2).

Voir P. HARISTOUY, *Le monastère de Notre-Dame de la Paix de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure*, dans *Etudes histor. et relig. du diocèse de Bayonne*, 1893, p. 16-21, 49-51.

(1) Sur ces repas funéraires et les mesures prises à diverses époques pour en prévenir les abus, cf. DUBARAT, *Missel de Bayonne*, p. CCCIII.

(2) Allusion à la fameuse cage de fer du pont Panneau, le *cubainchedey*, où, depuis le moyen-âge, on enfermait les femmes de mauvaise vie. DUCÉRÉ cite une condamnation de ce genre, en date du 18 juin 1723. Cette cage, que Vernet a figurée sur sa *Vue*, se composait d'un plancher à claire-voie et de larges grilles. La cage était peinte en noir et la flèche en bras de levier, à laquelle elle était suspendue, en rouge. Elle était placée à l'angle du pont, du côté de la halle. Elle disparut vers 1780. (E. DUCÉRÉ, *Hist. des rues de Bayonne*, t. IV p. 190-194.)

N'ayant pas rencontré chez eux M^{rs} D., je revins sur la place Grammont, où ne trouvant personne de connaissance et n'aimant pas à promener seul, je rentrai dans mon auberge, où je me mis à écrire. Je descendis dans la salle à manger dès que j'eus expédié mes lettres, et j'y fus bientôt joint par le jeune Languedocien dont j'ai déjà fait mention. Il restoit à Bayonne sans faire connoître qu'il dût en sortir de quelque temps. Ce jeune homme avoit un air de préoccupation qui me donnoit lieu de penser que son esprit ou son cœur n'étoient pas bien tranquilles. Il paroisoit même avoir du chagrin. Je crus devoir en attribuer la cause à la difficulté qu'il avoit de faire de l'argent. J'avois su qu'il s'étoit présenté chez M^{rs} L. et H., qui n'avoient pas osé lui confier leur bourse, n'ayant pas reçu un ordre pour lui en faire part. Je ne pouvois imaginer d'autre cause à son inquiétude ; j'étois bien éloigné d'en deviner les véritables motifs. Comme je me félicitois des politesses que j'avois éprouvées à Bayonne, ce jeune homme se tournant vers moi, s'écria..... (1).

Ces propos nous menèrent avant dans la nuit, et nous prîmes enfin le parti de nous retirer chacun dans notre appartement. Je donnai à mon domestique les ordres nécessaires pour mon départ, que j'avois fixé au lendemain, et je me couchai dans la disposition de prendre du repos pour les quatre nuits suivantes. Certain accident survenu dans l'hôtel et dont le détail, n'offrant rien d'intéressant, seroit ici inutile, me força de me lever dès le point du jour. J'eus le loisir de faire tous mes préparatifs de voyage à mon aise, et l'heure de sortie étant venue, j'ordonnai à mon domestique en le quittant de se rendre avec ma voiture au plus tard à trois heures précises de l'après-midi chez M^{rs} D., qui devoient me donner à dîner.

Je passai chez M^{rs} L. et H. pour les remercier de leur complaisance ; je leur offris mes services et, après avoir pris congé d'eux, je me rendis chez M^{rs} D., qui n'attendeoient plus que moi pour se mettre à table. Durant le repas, il ne s'agit presque que de mon voyage et des observations qu'il m'avoit donné lieu de faire. Il fut question aussi de l'ami qui m'avoit adressé à ces messieurs, et ils me demandèrent compte de sa famille. Je leur dis qu'il avoit le bonheur d'avoir une femme du premier mérite, attentive à son ménage, d'un esprit rassis, d'un jugement solide, d'une humeur enjouée, de très bonne façon et toujours amoureuse d'un mari qui l'adoroit de même.

A peine j'achevois de leur rendre ce compte, que j'entendis claquer un fouet dans la rue. C'étoit le signal dont j'étois convenu

(1) J'omets ici l'histoire du jeune Languedocien. Elle est fort romanesque. Protestant de naissance, il était employé à Madrid chez un riche négociant. Il s'éprit de sa fille et fut obligé de fuir devant les menaces de l'Inquisition.

avec mon domestique. Je me disposai sur-le-champ à quitter ma serviette, et après avoir bu le vin de l'étrier, je fis mes adieux et je sautai dans ma voiture à deux heures trois quarts.

Je roulai sur le pont Saint-Esprit avec tant de rapidité que j'en augurai très bien pour tout le reste de mon voyage. La vivacité avec laquelle j'escaladai la rouante (1) côté dont j'ai déjà dit un mot, me fit bien espérer du bon état de mes chevaux, et je ne doutai point que je ne parvinsse en bonne santé à Bordeaux et avec toute la diligence possible. Je pris la route de Dax et je m'enfonçai bientôt dans les sables, que je ne quittai plus....

(1) Ce participe présent du verbe *rouer* a ici le sens de *torturant, pénible*. Le mot est dans l'édition de 1762 du dictionnaire de l'Académie.

